

TALENTS & TERRITOIRE

OSER LA RÉUNION

cpme
LA RÉUNION

H O R S - S É R I E



FIERS DE NOS ENTREPRISES LOCALES

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



Talents & Territoire,

Le magazine de la CPME Réunion

Directeur de la publication :

Dominique VIENNE

dvienne@cpmereunion.re

Rédactrice en chef :

Santhi VELOUPOULE

sveloupoule@cpmereunion.re

Comité éditorial :

Eric LEUNG

Assistance technique et rédaction :

Nazîha ISSOP et Benjamin POSTAIRE

Maquette :

Louise Ferry - Lwiiiz

lferry.contact@gmail.com

Crédits photos :

Communication Saint-Pierre, ADIR,

ISOPLAST, Shutterstock

Régie publicitaire :

02 62 96 43 16

Imprimeur : PRINT2000

Dépôt légal : Mars 2019

ISSN : 2257-6126

Publication gratuite

Toute reproduction

partielle ou intégrale

d'articles est interdite.

Remerciements

Jérôme Isautier, CGSS Réunion,

Thierry de la Burthe, Jean-Raymond Mondon,

Thierry Pierrat et Jean-Yves Rochoux

54, chemin cachalot

Pierrefonds

97410 Saint-Pierre

nmogalia@cpmereunion.re

Site : www.cpmereunion.re

Facebook : CPME Réunion

Twitter : @CPME974

Très cher(e)s adhérent(e)s,

C'est avec un immense plaisir et non sans une certaine émotion que nous célébrons collectivement cette année les cinquante ans d'existence de la CPME sur le territoire réunionnais.

La CPME (ex CGPME), fondée par Léon Gingembre en 1944, donnait le ton de l'ambition qu'il avait pour les représentants de l'économie réelle : *« Il ne suffit pas d'afficher un scepticisme distingué, d'exhaler un mécontentement discret ou de vitupérer à quelques réunions trimestrielles ou biannuelles. Il faut participer à la vie professionnelle et consentir à quelques sacrifices de temps ou de travail qu'elle entraîne. Toute abstention est critiquable et une sorte de responsabilité collective pèse trop souvent sur ceux qui, simples spectateurs, se contentent d'applaudir ou de siffler. De haut en bas de l'échelle professionnelle, au sein des consultatifs placés auprès de l'Administration, il faut être présent ».*

En effet, être représenté est la condition essentielle pour être reconnu. C'est pourquoi cette citation est aussi un hommage à toutes celles et ceux qui, comme vous, ont consacré et consacrent aujourd'hui encore une partie de leur temps à la promotion de l'entrepreneuriat et de l'économie réelle.

Pourtant, ces dernières années, il apparaît que le pacte de responsabilité partagé qui a fondé le paritarisme ne soit plus le socle des politiques publiques. Du moins si l'on en juge aux récentes décisions prises par notre exécutif. Peut-on réellement espérer une adhésion collective au destin de nos économies lorsqu'on ne participe pas à l'élaboration de celles-ci ?

La mondialisation rend le territoire plus vulnérable en même temps qu'elle ouvre des perspectives

Depuis 50 ans, la CPME a œuvré pour une représentation équitable des TPE PME qui fondent un socle économique durable de La Réunion. Comment construire un modèle économique pérenne si les créateurs d'activité et donc d'emplois ne sont pas entendus dans leurs potentiels et leurs freins ?

Quel rôle jouent les entreprises sur leur territoire ? Quelle est leur raison d'être ? Quelles sont les interactions qu'elles nouent sur le territoire et avec le territoire ?

Nous sommes, avec la force de nos combats de fond sur l'ancrage territorial, sur la responsabilité sociétale des entreprises, sur la maximisation des retombées économiques de la commande publique, sur la reconnaissance des savoir-faire locaux et sur la qualité de vie au travail, arrivés à prendre toute notre place sur l'échiquier local et faire entendre la voie de l'économie réelle.

Ce n'est jamais terminé : car la mondialisation rend le territoire plus vulnérable en même temps qu'elle ouvre des perspectives, car la qualité de notre dialogue territorial doit s'améliorer pour prendre des décisions collectives et partagées au lieu de chacun décider d'un cap individuel.

Ce numéro retrace notre Histoire et l'histoire. Elle va se poursuivre : nos entrepreneurs patrimoniaux devront être davantage écoutés, pour que l'économie locale vive et se ravive, et surtout, qu'elle prenne son envol pour mieux rayonner.

Je vous invite à une lecture attentive de qui nous sommes, de la philosophie économique que nous incarnons depuis des années, des engagements que nous prenons pour nos pairs. Envers eux et surtout celles et ceux à qui nous transmettons nos savoirs-faire, nos ambitions, la fierté de nos produits et services et, le moment venu, nos entreprises.

Dominique VIENNE, Président

SOMMAIRE



1969-1985

06

GUY SIEW : MÉMOIRE VIVE

09

ALEX HOW-CHOONG : L'ÉMERGENCE



1986-2009

12

PASCAL THIAW KINE : LES FONDATIONS

14

ERIC MAGAMOOTOO : UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE



2010-2019

16

DOMINIQUE VIENNE : L'AUDACE

20

FRANÇOIS ASSELIN : LE RÉNOVATEUR



UNE DÉCENNIE DE PROJETS

24

SBA : SUCCESS STORY

28

LA CPME INVESTIT LES CHAMBRES CONSULAIRES

30

TROPHÉE ENTREPRISE & TERRITOIRE : VALORISER L'ANCRAGE TERRITORIAL

33

RÉELLE : DE L'ÉTUDE À LA DÉMARCHE POUR RÉ-ENRACINER L'ÉCONOMIE LOCALE

36

AT'MO'SPHÈRE : FAIRE DE LA QVT UNE AMBITION TERRITORIALE

37

OSER LA RÉUNION 2025 : LE FIL CONDUCTEUR

40

INTERVIEW PRÉSIDENTIELLE

43 RETOUR EN IMAGES



1969-1985

06 GUY SIEW : MÉMOIRE VIVE

09 ALEX HOW-CHOONG : L'ÉMERGENCE

GUY SIEW : MÉMOIRE VIVE

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU SYNDICAT DE 1985 À 1997, GUY SIEW A ACTIVEMENT CONTRIBUÉ À SES FONDATIONS ET SON DÉVELOPPEMENT. MAIS AU-DELÀ DE SON ACTION, POURTANT PRÉPONDERANTE, IL EN EST AUSSI, UN PEU MALGRÉ LUI, L'HISTORIEN. SA PASSION POUR LA PETITE COMME LA GRANDE HISTOIRE EN FONT L'INTERLOCUTEUR IDÉAL POUR COMPRENDRE CE QU'EST, AU PLUS PROFOND, LA CPME RÉUNION. TENDEZ L'OREILLE.

La genèse

Le SYPMER (Syndicat des petites et moyennes entreprises de La Réunion) était décrit, lors de sa création en 1969, comme l'union des petits commerçants chinois et zarab' du Sud. Même si ce mouvement est « sudiste », il représente en réalité toutes les entreprises qui ne sont pas basées à Saint-Denis. Car il faut bien comprendre qu'à l'époque, il y a d'un côté Saint-Denis et de l'autre tout le reste de La Réunion. Les différences étaient alors criantes. Les quatre fondateurs « officiels » du SYPMER sont : Charles Isautier, Abdoulaye Patel, André Thien Ah Koon et André Chane Hive. L'un des premiers présidents emblématiques fut Henri Wong Fah Hin.

Le contexte

Juste après la départementalisation, la société réunionnaise est en pleine évolution. Les minimas sociaux apparaissent ainsi que les fameux « bons roses ». Le pouvoir d'achat augmente considérablement. Parallèlement, les commerçants ne bénéficient ni des minimas sociaux ni des avantages octroyés aux salariés. D'où leur volonté de s'unir pour demander la création d'un régime spécifique pour les travailleurs indépendants. Ce n'était d'ailleurs pas un mouvement propre à La Réunion. Ces revendications existaient alors dans toute la France et notamment dans les campagnes. Les créateurs du SYPMER ont donc voulu accrocher ce wagon même si, à l'époque, La Réunion est considérée, selon l'expression de Valéry Giscard d'Estaing, comme un « confetti ».

La renaissance

Le SYPMER a vécu une période creuse au début des années 80. Par hasard, j'ai un jour rencontré Alex How-Choong. Il avait 32 ans. J'ai tout de suite senti qu'il avait cette envie d'aller au combat dans son ADN. On a fait, ensemble, le constat que personne ne défendait les intérêts des petits commerçants et que le SYPMER était plus ou moins à l'abandon. On a convoqué une Assemblée générale le 5 mai 1985 et Alex How-Choong a été élu président devant près de 300 personnes à Saint-Pierre. Tel le phénix, le SYPMER renaissait de ses cendres.

Les combats

Jusqu'en 1985, toutes les revendications tournent autour du statut des travailleurs indépendants et notamment la création



d'une Caisse Maladie. Dans un second temps, une inquiétude est née de l'arrivée d'une nouvelle forme de commerce avec la grande distribution. L'implantation d'Euromarché, aujourd'hui Carrefour Sainte-Clotilde, a donné la frousse à tout le monde. Dans le même temps, les commerçants étaient confrontés à de nouvelles réglementations contraignantes comme le double affichage des prix. Il fallait donc gagner du temps pour permettre à tout le monde de s'adapter, assouplir au maximum les contraintes et accompagner les entreprises dans leur transformation.

L'élection à la Chambre de Commerce et d'Industrie

Prendre la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion (CCIR) était notre premier objectif après l'élection d'Alex How-Choong à la tête du SYPMER. C'était le meilleur moyen pour être entendu et légitime car la CCIR est une interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics. Nous avons organisé des réunions sur toute l'île pour écouter les propositions des chefs d'entreprise. Lors de l'élection, notre liste et celle du COLIER sont arrivées à égalité avec 12 voix chacune. Finalement, Alex How-Choong a été élu président de la CCIR en février 2016 grâce à des voix dissidentes. Il a alors 33 ans et trois mois. Ce détail est important car il faut avoir 33 ans révolus pour être président d'une CCI. Il est donc devenu le plus jeune président d'une Chambre de Commerce et d'Industrie de France et de Navarre.

L'action à la CCIR

Dès son arrivée à la tête de la CCIR, Alex How-Choong a vu les choses différemment de ses prédécesseurs. Le monde était en train de changer, il fallait donc s'y préparer et donc pas seulement défendre les entreprises mais apporter une nouvelle vision pour le développement de La Réunion. Il a créé différents Pôles et a

particulièrement mis l'accent sur l'international. Il souhaitait aider les entreprises réunionnaises à exporter. Il a également beaucoup œuvré pour la formation des chefs d'entreprises réunionnais, notamment en matière de comptabilité et de gestion. Sa manière de voir le rôle de la CCIR en a fait une instance d'action. Pour son second mandat, il a d'ailleurs été élu à l'unanimité.

Le rapprochement avec la CGPME

Pendant qu'Alex How-Choong était à la tête de la CCIR, je pilotais le SYPMER. Dès 1986, je me suis rapproché de la CGPME au niveau national. J'avais conscience que nous n'avions pas inventé la poudre à canon et que nous avions besoin d'outils pour conduire notre politique. Se tourner vers la CGPME était logique dans le sens où, comme nous, elle défendait les entreprises dans lesquelles l'outil de travail appartient à celui qui entreprend. Je me souviens encore que le président de la CGPME nationale était très fier de dire qu'il y avait deux Chambres de Commerce et d'Industrie dirigées en France par son syndicat : la CCI de Bourgogne et celle de La Réunion. Jusqu'en 1996, nous nous sommes appelés SYPMER-CGPME pour faire une transition puis avons complètement adopté l'appellation CGPME avec Pascal Thiaw Kine.

La création d'AGEFOS-PME

La CGPME nationale était en train de créer une nouvelle structure en Bourgogne : l'AGEFOS PME. J'ai immédiatement compris l'importance de collecter nous même les fonds pour la formation des salariés des TPE et PME. Nous avons mis en place l'AGEFOS-PME à La Réunion en 1987. Dès l'année suivante, nous

avons fait la même chose avec l'ACL-PME qui collectait le 1% Logement. À cette époque, nous montions quasiment un service tous les ans.

La transition avec Pascal Thiaw Kine

Alex How-Choong a fait revivre le mouvement, mais il a passé la main quand celui-ci a eu besoin d'une nouvelle dynamique. Il a alors transmis les rênes du syndicat à Pascal Thiaw Kine. Lorsqu'il est arrivé, ce dernier a apporté une vision neuve en adéquation avec les évolutions et le nouvel environnement auquel il devait faire face. C'est grâce à lui que le SYPMER, qui représentait principalement les petits commerçants, va s'ouvrir et devenir réellement la CGPME Réunion. Car les petits d'hier ont su s'adapter et sont devenus plus gros. On ne peut qu'en être heureux car cela prouve qu'on a réussi à les faire évoluer et grandir. Inversement, certains gros qui pensaient les positions comme immuables ont disparu.

La CPME Réunion aujourd'hui

Depuis Pascal Thiaw Kine et maintenant avec Dominique Vienne, la CPME Réunion est devenue une institution. Il ne s'agit plus du tout de défendre des intérêts corporatistes mais d'agir à la manière de responsables qui doivent trouver des solutions pour le développement de La Réunion. Cette évolution est très positive car nous sommes tous dans le même bateau. Et que l'on soit dans la soute, sur le pont ou à la vigie, si on coule ce sera tous ensemble. La CPME Réunion a donc parfaitement conscience de son rôle et de sa responsabilité sociale pour l'avenir de La Réunion.

Et pendant ce temps là...

En 50 ans, la CPME Réunion a évolué au rythme de la profonde transformation de la société réunionnaise sur le plan social, politique et économique. Jean-Yves Rochoux, économiste, chercheur associé au CEMOI (Centre d'économie et de management de l'océan Indien) et ancien maître de conférences à l'Université de La Réunion, Jean-Raymond Mondon, Président du Conseil économique social et environnemental de La Réunion (Ceser) durant 20 ans (2008-2018) et la CGSS de La Réunion, reviennent, pour Talents & Territoire, sur ces évolutions à travers une chronologie des dates et faits marquants depuis les années 1960.

1972 : Ouverture de la CAF

Ouverture officielle de la CAF qui va prendre le relais de la CGSS pour toute la branche famille située avenue de la Victoire. Il aura fallu attendre 25 ans pour l'alignement avec la Métropole.

1974 et 1976

La Réunion rentre dans les « *Temps Modernes* » avec des infrastructures renouvelées mais en faisant des choix qui pèseront sur le futur comme la fin du train et le choix du tout automobile : c'est le début des émissions de télévision (et la

communication par satellite) et la nouvelle Route du Littoral (2 fois 2 voies).

Sur le plan économique, les transferts financiers publics commencent à avoir un impact important avec les salaires versés par les administrations, les revenus sociaux et la mise en place des infrastructures publiques. La croissance du PIB est proche de 5% en moyenne mais la consommation finale des ménages devient plus importante que le PIB marchand !

La société de consommation s'installe à La Réunion financée par les transferts financiers publics et satisfaite par les importations.

1978 Diminution de l'indexation des fonctionnaires

Cette décision de Raymond Barre, alors Premier Ministre, entraîne la naissance d'une intersyndicale qui posera des revendications reprises depuis lors sur le pouvoir d'achat et l'égalité des prestations sociales. En 1979, l'intersyndicale appelle à la grève générale et à des manifestations. Elles seront très suivies tant dans le public que dans le privé. Recul du gouvernement qui stoppe le processus de baisse. Depuis lors, toute tentative d'une remise en cause globale des rémunérations des fonctionnaires en activité est mise en échec.



LE PARTENAIRE LOGISTIQUE

Pourquoi avoir souhaité être partenaire des 50 ans de la CPME Réunion ?

Créée en 2009, Logistisud propose des solutions de logistique et de stockage aux entreprises réunionnaises. Car, dans le contexte concurrentiel actuel, optimiser sa chaîne logistique est un point clé du succès pour les entreprises locales. Réduire les coûts de toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement, avoir une gestion de stock rigoureuse et un service réactif tout en limitant son empreinte carbone relèvent du défi quotidien des chefs d'entreprise et de leurs équipes.

Flexible et rigoureux, Logistisud est un outil permettant d'accompagner les entreprises dans leur développement en s'adaptant à leurs besoins. Notre challenge est de construire un partenariat durable, en apportant une prestation de qualité à un prix compétitif basée sur la garantie de service.

C'est en s'appuyant sur cette raison d'être que Logistisud a souhaité être partenaire de l'Assemblée Générale marquant les 50 ans de la CPME Réunion, un syndicat dynamique et porteur de projets dans lequel Logistisud se reconnaît pleinement.

En quoi les valeurs défendues par la CPME Réunion vous correspondent ?

Nous nous reconnaissons aussi bien dans les grandes thèses développées que dans les actions portées par la CPME Réunion. La défense des entreprises locales et la volonté de développer le territoire sont des valeurs fondamentales à nos yeux. En 2009, c'est en anticipant sur l'ouverture de la Route des Tamarins que nous avons fait le pari du potentiel stratégique de la filière logistique à La Réunion. C'est ainsi que nous avons misé sur la première plateforme multi-clients, multi-services et multi-températures de l'île. Cette capacité à se projeter pour développer des projets est commune à Logistisud et à la CPME Réunion.

Comment se manifeste l'ancrage territorial chez Logistisud ?

Comme la CPME Réunion, nous avons une volonté farouche de nous investir au niveau territorial pour lancer de nouveaux projets, créer de l'emploi et, à terme, de la valeur ajoutée pour notre île. Nous sommes conscients que notre propre développement passe par le développement des entreprises locales et de l'économie réunionnaise. Logistisud partage avec la CPME Réunion cette vision territoriale de l'économie et les moyens mis en œuvre pour participer à son développement.

1985

Alex HOW-CHOONG remporte la présidence de la CCIR

ALEX HOW-CHOONG : L'ÉMERGENCE

EN 1985, ALEX HOW-CHOONG A REPRIS LE SYPMER (SYNDICAT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE LA RÉUNION). SOUS SA PRÉSIDENTE, CELUI-CI DEVIENT SYPMER-CGPME. IL DEVIENT SURTOUT UN ACTEUR ÉCONOMIQUE DE POIDS ET UN INTERLOCUTEUR INCONTOURNABLE. HOMME DE COMBATS, ALEX HOW-CHOONG PRENDRA, DANS LA FOULÉE, LA PRÉSIDENTE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCIR) POUR CONTRIBUER À BÂTIR LES FONDATIONS DE LA RÉUNION D'AUJOURD'HUI.

COMMENT EST NÉ VOTRE ENGAGEMENT AU SYPMER ET, PLUS LARGEMENT, POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉUNION ?

J'ai commencé en 1982 en tant que membre de Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion. J'avais 30 ans et c'était avant tout un engagement personnel. Parallèlement, en 1985, nous avons repris et relancé le SYPMER qui, à l'époque, vivait une période de crise. Nous avons déjà l'ambition de rayonner afin que les entreprises réunionnaises, et notamment les petites entreprises, soient défendues et restent au cœur du développement de notre île.

JUSTEMENT, QUELLES ÉTAIENT VOS REVENDICATIONS POUR PERMETTRE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES RÉUNIONNAISES DE SE DÉVELOPPER ?

Notre volonté a toujours été de défendre les intérêts des commerçants afin qu'ils aient toute la place qu'ils méritent. Il y avait tout d'abord un combat social en faveur des travailleurs indépendants pour qu'ils bénéficient d'avancées sociales sans qu'ils ne soient acculés par le poids des charges. Il fallait également trouver des réponses face à une nouvelle donne commerciale puisque les premiers hypermarchés commençaient à s'implanter.

« Faire de La Réunion la plateforme de l'Europe dans l'Océan Indien »

VOUS AVEZ ÉGALEMENT PRIS, DANS LA FOULÉE, LA PRÉSIDENTE DE LA CCIR. QUEL ÉTAIT VOTRE OBJECTIF ?

À cette époque, La Réunion était en construction. Le développement demandait que soit mis en place un certain nombre de moyens aussi bien financiers qu'au niveau des infrastructures. On voulait faire de La Réunion la plateforme de l'Europe dans l'Océan Indien. Je me souviens de moments forts comme de l'inauguration du nouveau port Est. Ce nouveau port plus accessible et plus profond, doté d'équipements modernes permettait d'accueillir des navires plus imposants, notamment des porte-containers. C'était un véritable avantage concurrentiel par rapport aux pays de la zone. Idem pour les agrandissements de l'aéroport de Gillot et de sa piste qui allaient permettre des vols directs vers Paris.



C'ÉTAIT UNE PÉRIODE CHARNIÈRE POUR L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE, COMMENT L'AVEZ-VOUS APPRÉHENDÉ ?

L'arrivée de la décentralisation, la création du Conseil Régional, les aides européennes, le rattrapage social, toutes ces choses ont littéralement boosté La Réunion. De nouvelles perspectives s'offraient à notre île. Le monde réunionnais était en pleine transformation et notre préoccupation principale était : « Comment bâtir La Réunion de demain ». La CCIR fut, je crois, un élément important dans cette évolution grâce à son rôle de conseil auprès des élus, la vision de développement qu'elle portait et sa capacité à mettre en place les nouveaux outils de ce développement.

COMMENT S'EST DÉROULÉ LE RAPPROCHEMENT ENTRE LE SYPMER ET LA CGPME NATIONALE ET POURQUOI ?

Nous sommes tout simplement partis voir la CGPME au niveau national pour expliquer notre action. Nous voulions montrer qu'à La Réunion un syndicat se bat et porte également des revendications pour défendre les intérêts des petites et moyennes entreprises.

« Le rapprochement avec la CGPME a largement contribué à nous structurer »

Cela nous permettait d'avoir un appui et des relations à Paris. Surtout, la CGPME nous apportait des outils et du contenu, notamment pour la prospective, afin d'avoir plus d'éléments pour argumenter nos positions. Ce rapprochement a largement contribué à nous structurer.

VOUS RECONNAISSEZ-VOUS DANS LES COMBATS MENÉS ET LES VALEURS DÉFENDUES AUJOURD'HUI PAR LA CPME RÉUNION ?

Le monde économique et la typologie des entreprises réunionnaises ont bien changé. Je trouve que l'approche de la CPME Réunion correspond bien à ces évolutions. Cette forte sensibilité pour l'ancrage territorial est très importante à mes yeux et doit être corrélée à une véritable ouverture au monde.

Évidemment que je me reconnais toujours dans la CPME Réunion. La preuve j'y suis toujours !

QUELS SOUVENIRS MARQUANTS GARDEZ-VOUS DE VOS MANDATS À LA CCIR ET LA CGPME RÉUNION ?

Au final, je m'aperçois qu'on se souvient surtout des moments intenses. Ces combats épiques qu'on menait au SYPMER concernant la Caisse Maladie Retraite (CMR) ou la grande distribution. Ces réunions fiévreuses de la CCIR pour l'élaboration des schémas d'aménagements portuaires ou aéroportuaires afin d'obtenir les moyens pour la construction de nouveaux projets.

Mais également la participation aux réflexions sur les différents textes censées permettre le développement de La Réunion qu'il s'agisse de l'Europe, la défiscalisation, les primes ou l'octroi de mer. Je me souviens aussi de moments de tensions lors des conflits sociaux.

Mais ce qui me reste de plus cher, ce sont les rencontres. C'est la relation immense développée avec les uns et les autres. Chefs d'entreprise, membres et personnel de la Chambre, monde politique réunionnais, leaders syndicaux, autorités administratives et autres personnages de l'Etat. À tous les niveaux, du plus petit au plus haut, c'est la richesse humaine et personnelle que tout cela m'a apporté en tant que « jeune personne ».

Et pendant ce temps là...

1980 : Les Travailleurs Non Salariés enfin couverts dans les DOM

La Caisse d'Assurance Maladie Maternité des Travailleurs Non Salariés de Professions Non Agricoles est créée à la Réunion. Elle existe depuis 1966 en Métropole.

1983 : Mise en place du Conseil régional et des Conseils consultatifs

Ceci entraîne la naissance du bicaméralisme CR – CD. Pour la première fois en France, des élections au suffrage universel des conseillers régionaux (3 ans avant l'Hexagone) sont faites. De

nouveaux pouvoirs liés à la décentralisation en particulier en matière économique et éducative sont transmises aux collectivités. Sur ce dernier point, les collectivités concernées engagent un vaste plan de construction d'établissements scolaires.

1985 : La prévoyance étendue au DOM

Ouverture des droits des assurés sociaux des professions agricoles et non agricoles aux prestations des assurances maladie, maternité, invalidité et décès dans les DOM.

PARTENAIRE



LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE POUR AMÉLIORER VOTRE COMPÉTITIVITÉ

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EST DÉSORMAIS UN LEVIER INCONTOURNABLE POUR ACCROÎTRE SA PERFORMANCE. LES ACTIONS DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE RÉDUISENT LES DÉPENSES, OPTIMISENT LES COMPTES D'EXPLOITATION ET PERMETTENT DE MIEUX CONTRÔLER LES AUTRES FACTEURS DE PRODUCTIVITÉ. CES GAINS ONT UN IMPACT POSITIF INDÉNIABLE SUR LA RENTABILITÉ DE L'ENTREPRISE. POUR UN TERRITOIRE INSULAIRE COMME LA RÉUNION, OÙ L'ÉLECTRICITÉ CONSOMMÉE EST PRODUITE SUR PLACE AVEC DES COÛTS DE PRODUCTION 2 À 3 FOIS PLUS ÉLEVÉS QU'EN MÉTROPOLÉ, LA MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE EST UN ENJEU MAJEUR. JEAN-YVES BOYER, CHARGÉ D'AFFAIRES POUR LES TPE-PME NOUS EXPLIQUE POURQUOI.

Faire rimer « entreprise » avec « performance énergétique », c'est votre mission. Aujourd'hui, comment accompagnez-vous les entreprises réunionnaises sur ce volet ?

Avec une gamme complète de solutions performantes, EDF est bien davantage qu'un fournisseur d'énergie pour ses clients professionnels. Elle est un partenaire de premier plan qui facilite la mise en place de procédés efficaces : isolation du bâti, éclairage, meubles froids, etc. Ces offres standard font l'objet de primes offertes par EDF, directement déduites du devis du client. Elles sont accessibles auprès de professionnels minutieusement sélectionnés par EDF et les matériaux utilisés répondent à des critères de qualité précis et rigoureux. L'accompagnement ne s'arrête pas là ; à chaque besoin sa solution, nous faisons bien sûr du sur-mesure.

Quel type de solutions personnalisées apportez-vous ?

Nous accompagnons volontiers des projets que nous qualifions d'offres non-standard. Ce sont des solutions performantes évaluées selon les besoins du client, qui font souvent l'objet

d'études spécifiques. Comme la rénovation du local de ce client dont l'activité porte sur la réparation et l'entretien automobile : une étude de dimensionnement, financée à hauteur de 70% (ADEME 50% et EDF 20%), a permis d'optimiser son projet grâce à une identification détaillée des pistes d'économie d'énergie : éclairage LED économe, climatisation performante, isolation du bâti et installation de brasseurs d'air. Un investissement total du client de 64 000€, dont une aide financière d'EDF de 12 500€. Cet investissement notable permettra à l'entreprise d'économiser sur la maintenance et surtout plus de 65 000 kWh/an. Cela peut représenter jusqu'à 6 000€ d'économie sur sa facture annuelle d'électricité, pour un temps de retour sur investissement de seulement 2 ans !

Combien de TPE-PME ont pu bénéficier des aides EDF ces dernières années ?

Sur les deux dernières années, plus de 2 500 projets d'efficacité énergétique ont bénéficié de l'appui d'EDF pour plus de 3 millions d'euros de primes versées.

Vous envisagez des travaux d'efficacité énergétique ? Contactez : **Jean-Yves BOYER**, chargé d'affaires pour les TPE-PME
06 92 82 20 48 - jean-yves.boyer@edf.fr





1986-2009

12 PASCAL THIAW KINE : LES FONDATIONS

14 ERIC MAGAMOOTOO : UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE

1986

Le SYPMER devient la CGPME

PASCAL THIAW KINE : LES FONDATIONS

DURANT 14 ANS, IL A INCARNÉ LE VISAGE DE LA CGPME RÉUNION. SOUS SA DOUBLE MANDATURE, LE SYNDICAT S'EST PROGRESSIVEMENT TRANSFORMÉ POUR S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS DE L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE. SOUVENT QUALIFIÉ D'ENTREPRENEUR VISIONNAIRE, PASCAL THIAW KINE A FAIT ÉVOLUER LE DISCOURS ET LE POSITIONNEMENT DE LA CGPME RÉUNION ET JETÉ LES BASES D'UNE NOUVELLE ÈRE. NOUS SOMMES TOUS LES HÉRITIERS DE CELUI QUI EST AUJOURD'HUI PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA CPME RÉUNION.



COMMENT ÊTES-VOUS ARRIVÉ À LA CGPME RÉUNION ?

Je suis rentré au SYPMER-CGPME sur sollicitation, notamment celle de Guy Siew qui en était le Délégué Général. J'avais terminé mes études dans une École de commerce en métropole et je côtoyais Alex How-Choong, à l'époque Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion et du SYPMER-CGPME. J'avais repris l'entreprise familiale et je représentais en quelque sorte la nouvelle génération au sein du syndicat. J'ai fait mes premiers pas à partir de 1990 en tant que représentant de la branche « commerce » au SYPMER-CGPME.

PUIS VOUS ÊTES FINALEMENT DEVENU PRÉSIDENT DU SYNDICAT, COMMENT CELA S'EST-IL PASSÉ ?

C'est simple, il fallait bien mettre quelqu'un et, comme j'étais là, on m'a choisi (rires). Cela peut paraître insensé mais il y a une part de vérité. Le syndicat traversait une période assez compliquée et il y avait un besoin de renouveau et donc de nouveaux visages. À l'époque, je m'étais fait connaître en reprenant le commerce de mes parents, rue Monthyon à Saint-Denis. J'organisais notamment l'anniversaire commercial du magasin pour laquelle nous étions, par exemple, les premiers à imprimer des prospectus en couleur. Alex How-Choong et Guy Siew m'ont mis sur les rails et j'ai d'abord été Président de la CGPME par intérim. Une fois élu, je suis resté à la tête du syndicat pour deux mandats durant 12 ans.

« Nous ne devons pas nous contenter d'être des recycleurs de richesses transférées »

QUELLE ÉTAIT VOTRE VISION POUR LE SYNDICAT ET PLUS LARGEMENT LES TPE ET PME RÉUNIONNAISES ?

Je n'avais aucune vision ! Je n'avais pas encore 30 ans et je n'étais pas du tout préparé à ça. Je me souviens encore de cette première réunion sur le dialogue social où je représentais le syndicat. Je ne comprenais strictement rien de ce qui se disait. J'ai passé toute la réunion à angoisser en attendant mon tour de parole et à me demander ce que je faisais là. En réalité, j'étais à ce moment-là plus dans l'action que dans les discours. Pour un jeune, l'action est la meilleure manière d'être crédible.

C'EST POURTANT VOTRE VISION QUI EST À LA SOURCE DU POSITIONNEMENT DE LA CPME AUJOURD'HUI, COMMENT CELLE-CI S'EST DONC FORGÉE ?

Je me suis beaucoup formé, notamment grâce à APM (ndlr Association pour le Progrès du Management) et aux experts qui y

interviennent. Ma réflexion macro-économique et mon regard sur l'économie réunionnaise ont évolué. J'ai notamment acquis l'intime conviction que nous ne pouvons pas nous contenter d'être des recycleurs de transferts sociaux ou de richesses transférées mais que nous devons être des créateurs de valeur ajoutée. De là notre positionnement à la CGPME était assez simple à définir en réalité : puisque nous représentons les entrepreneurs familiaux, ceux qui sont propriétaires de leur entreprise, nous sommes les premiers impactés et concernés par le développement de notre territoire. C'est pourquoi notre thématique, déjà à l'époque, était l'ancrage territorial.

« Il fallait développer une vision 2.0 pour la CGPME »

COMMENT DÉVELOPPEZ-VOUS CETTE APPROCHE ?

Je me souviens avoir participé au 1er Forum sur la Responsabilité Sociale des Entreprises à La Réunion en présence de Paul Vergès, au début des années 2000. Toutes les bases étaient là. Notre mission n'est pas seulement de défendre les petites et moyennes entreprises réunionnaises mais d'avoir surtout une vision pour le développement économique du territoire. J'ai alors pris conscience qu'une vision corporatiste des entreprises ne nous correspond pas du tout. Nous défendons un vrai projet pour La Réunion, c'est ce qui nous caractérise et nous rend crédible.

COMMENT, AU COURS DE VOS DEUX MANDATS, AVEZ-VOUS ENRICHIS ET DIFFUSÉ VOTRE DÉMARCHÉ ?

Il est primordial de bien s'entourer et de collaborer. Durant mes premières années à la présidence de la CGPME, j'ai étroitement travaillé avec Eric Magamootoo. Nous nous sommes mutuellement nourris pour développer cette vision de l'économie réunionnaise. J'ai également entrepris un rapprochement avec le MEDEF lorsque François Caillé en était le Président ce qui a notamment permis la création de la Fédération du commerce et de la distribution à La Réunion. Ce rassemblement du monde économique a permis de mieux peser sur le monde politique et de mieux se faire comprendre.

APRÈS DEUX MANDATS AUSSI RICHES, COMMENT FAIRE POUR PASSER LA MAIN ?

En 2010, je devais avant tout sauver mon entreprise qui était en difficulté. En tant qu'entrepreneur familial, je n'ai pas de bouée

de sauvetage, il fallait donc que j'aille au charbon et concentre toute mon énergie à cette tâche. Je m'étais déjà rapproché d'un jeune entrepreneur qui avait de bonnes idées (sic). Il fallait développer une vision 2.0 pour la CGPME. J'ai proposé à Dominique Vienne d'être coprésident à mes côtés durant deux ans. Lorsqu'il a été officiellement élu, je me suis retiré pour lui laisser toute la place. Être aux responsabilités est une chance et fait grandir, mais il faut aussi savoir transmettre le témoin.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LA CPME RÉUNION AUJOURD'HUI ?

Dominique s'est véritablement donné les moyens d'incarner la CPME Réunion version 2.0. Il forme un tandem très complémentaire avec sa Déléguée Générale, Santhi Véloupoulé. Le plus important est que je me reconnais toujours dans les valeurs défendues par la CPME. On m'a déjà fait remarquer que mon entreprise était trop grosse pour que je sois toujours adhérent à la CPME Réunion. Pour moi, qu'importe la taille ce qui compte ce sont les valeurs que nous partageons.

Et pendant ce temps là...

Les années 1980

1987, c'est l'année d'une **croissance économique record**, plus de 10 % pour le PIB. Une croissance économique de long terme s'est installée à La Réunion, au moins 5 % de PIB en moyenne par an depuis 1970, c'est deux fois plus qu'en métropole, du moins jusqu'à la crise de 2009.

Ce bon résultat macroéconomique est le fruit d'un **alignement des planètes sur le plan économique** avec une augmentation sensible des revenus sociaux, une loi sur la défiscalisation des investissements (1986), la mise en service d'un nouveau port en 1986 et l'explosion du transport maritime (20.000 conteneurs en 1982 et 40 000 en 1990).

Mais il reste que le **chômage** continue d'augmenter (36,9 % en 1990), malgré de bons résultats en matière d'emploi (une croissance de 2,5 % par an de 1982 à 1989).

1986 : Adoption de la loi Pons

Elle donne aux entreprises des possibilités de défiscalisation en matière d'investissement productif et de diminution des coûts salariaux. Ces mesures donnent un boom économique à La Réunion. Malheureusement, elles seront régulièrement remises en cause par divers gouvernements sous le prétexte d'améliorer ce qui est en place.

1988 : Création du RMI

Loi créant le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), prestation financée par le budget de l'État et versée par les Caisses d'Allocations Familiales. Le RMI devient RSA en 2009.

1989 : Adoption de la loi sur l'Éducation

Cette loi de Lionel Jospin permet aux DROM de rattraper leur retard en matière de personnels. Les années qui suivent voient la création de postes en grand nombre à La Réunion que ce soit en personnels enseignants, non enseignants ou d'encadrement.

Les années 1990

1995, c'est l'année pour laquelle, pour la première fois, les **exportations touristiques** (les dépenses des touristes) dépassent la valeur des exportations de biens et services et elles représentent **presque le double des exportations sucrières**. La Réunion confirme ses bons résultats macroéconomiques par le développement de certains secteurs, on change de monde, on entre dans un **monde plus ouvert dans les deux sens**. D'autant plus que si les exportations progressent globalement,

les importations marquent le pas, au moins relativement. Cela commence surtout avec les années 1980 et se poursuit durant les années 1990. C'est l'**import substitution** avec, essentiellement, l'industrie agro-alimentaire et les produits de la diversification agricole.

Globalement, La Réunion est devenue durant ces années une **économie tertiaire**, pas seulement avec les services non marchands (administration) mais aussi avec les services marchands destinés aux entreprises. Le secteur tertiaire emploie près de 85 % des salariés en 1999.

Dans cette nouvelle économie, le **commerce** occupe une place à part durant les années 1990, non pas tant par son importance dans la valeur ajoutée (10 % environ), que par sa profonde restructuration avec le passage des «boutiques» à la grande distribution. Cela aura une influence forte sur le mode de vie des Réunionnais et sur le niveau des prix des biens de consommation finale (réduction de l'écart avec la métropole).

Mais ces transformations structurelles plutôt favorables n'ont pas modifié la tendance à la hausse du taux de chômage. Les inégalités de revenus sont fortes à La Réunion, nettement plus qu'en métropole, et **une partie de la population se trouve exclue**. La mise en place du RMI en 1989 (50.000 allocataires en 1990) et le développement des contrats aidés en 1990 n'ont pas suffi à inverser la tendance.

1992 : Les RUP sont reconnues

Pour la première fois, les Régions Ultra-Périphériques sont reconnues dans une déclaration annexée au traité de Maastricht. Depuis 2009, elles sont définies à l'article 349 du TFUE (Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne) qui y précise la façon dont le droit européen peut y être adapté. Cette décision permet à La Réunion d'accéder aux divers fonds européens et entraîne la création de l'AGILE. Cette dernière met en place un partenariat entre l'État, le Conseil régional et le Conseil départemental. La Réunion obtient ainsi depuis lors des fonds substantiels pour son développement mais aussi en matière de coopération régionale.

1993 : Des prestations sociales pour les employeurs et travailleurs indépendants

Versement des prestations familiales aux employeurs et travailleurs indépendants des DOM. C'est également la fin des "Bons Roses" avec une expérimentation de la Carte Tiers Payant Santé. 27.000 cartes sont distribuées aux 1.600 familles de Cilaos.

ERIC MAGAMOOTOO : UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGPME RÉUNION DURANT LA PRÉSIDENTE DE PASCAL THIAW KINE, PUIS PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RÉUNION DE 2004 À 2010, ERIC MAGAMOOTOO A JOUÉ UN RÔLE IMPORTANT DANS L’AFFIRMATION ET LA DIFFUSION DES VALEURS DÉFENDUES ENCORE AUJOURD’HUI PAR LA CPME RÉUNION. AU CŒUR DE SON DISCOURS, CETTE VOLONTÉ DE PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE ENTRE TPE-PME ET GRANDES ENTREPRISES.

COMMENT ÊTES-VOUS DEVENU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGPME RÉUNION ?

J'étais tout d'abord Secrétaire Général de l'ORPME, l'Organisation Réunionnaise des Petites et Moyennes Entreprises, dont le Président était Abdoul Dossaï. Nous souhaitions travailler pour préserver l'équilibre entre les petits commerces et la grande distribution. Au fil de notre collaboration avec la CGPME, nous nous sommes aperçus que l'on défendait les mêmes causes et que l'on avait les mêmes valeurs. L'ORPME a donc cessé d'exister pour rejoindre la CGPME et je suis alors devenu Secrétaire Général de Pascal Thiaw Kine.

QUEL ÉTAIT VOTRE RÔLE AU SEIN DU SYNDICAT ?

J'apportais ma vision du développement économique en m'appuyant sur mon parcours d'avocat et mes différents postes au sein de collectivités comme fonctionnaire territorial puis directeur de cabinet. J'ai fait en sorte d'être au service de mon Président et d'amener du dynamisme et une certaine expérience.

« La CGPME a été une courroie de transmission »

QUE GARDEZ-VOUS DE VOTRE PASSAGE À LA CGPME ?

Ce qui me rend le plus fier et heureux, c'est d'avoir réussi, avec le Président durant cette période, à rassembler les adhérents autour de nos valeurs et projets pour faire de la CGPME un syndicat représentatif des TPE et PME réunionnaises. C'est ainsi que, peu à peu, nous avons développé un ancrage territorial. Et puis nous avons réussi à conquérir la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion.

JUSTEMENT, QU'AVEZ-VOUS ESSAYÉ DE METTRE EN PLACE DURANT CE MANDAT DE SIX ANS À LA TÊTE DE LA CCIR ?

Nous avons constamment cherché à développer une vision stratégique pour La Réunion. Une vision que l'on souhaitait internationale pour permettre de projeter La Réunion dans son



espace. Sur ce point, il y a notamment eu l'union des ports et des Chambres de Commerce des îles de l'Océan Indien. Nous avons également œuvré à l'équilibre territorial, afin que toute l'activité économique ne soit pas concentrée à Saint-Denis et afin de permettre le développement des autres régions. Enfin, je suis satisfait d'avoir travaillé en symbiose avec les collectivités pour faire en sorte que tout le monde tire dans le même sens. C'est ainsi que l'on a pu défendre le modèle réunionnais et notre économie insulaire à Paris et au niveau européen.

DURANT CE MANDAT, COMMENT AVEZ-VOUS TRAVAILLÉ AVEC LA CGPME ?

La CGPME a été une courroie de transmission et même une boîte à idées. La proximité avec le syndicat et son Président a permis de garder la feuille de route qui était la nôtre et de travailler dans l'intérêt général pour le développement de La Réunion.

« Donner de la crédibilité et de la lisibilité »

À L'ÉPOQUE, PARLIEZ-VOUS DÉJÀ D'ANCRAGE TERRITORIAL ?

Nous avons semé les graines de l'ancrage territorial. Nous avons surtout souhaité donner de la crédibilité et de la lisibilité au message véhiculé. L'idée c'est qu'il ne peut pas y avoir de développement dans l'inégalité, chacun doit avoir sa part pour que l'on puisse se retrouver. Une telle approche ne peut être portée que par des Hommes qui se rassemblent autour de valeurs.

CE MESSAGE EST-IL TOUJOURS PORTÉ AUJOURD'HUI PAR LA CPME RÉUNION ?

Dominique Vienne a su structurer la CPME Réunion. Elle est devenue un acteur incontournable. Elle est à l'avant-garde par sa capacité à anticiper l'avenir et le monde de demain tout en restant le plus proche possible du terrain et de ses adhérents. Ce sont les TPE et PME qui créent de l'emploi et sont le véritable lien entre la population et la vie économique. Et c'est justement parce qu'elle est ancrée sur son territoire que la CPME attire autant.

ET CONCERNANT L'AVENIR, QUEL SERAIT VOTRE MESSAGE POUR LE SYNDICAT ?

Dans un monde de plus en plus complexe et fragmenté, plus que jamais la CPME Réunion doit porter un message d'équilibre, de justice et de développement.



2010-2019

16 DOMINIQUE VIENNE : L'AUDACE

20 FRANÇOIS ASSELIN : LE RÉNOVATEUR

DOMINIQUE VIENNE : L'AUDACE

PRÉSIDENT DE LA CPME RÉUNION DE 2010 À 2019, DOMINIQUE VIENNE AURA FAIT ENTRER LE SYNDICAT DANS UNE NOUVELLE ÈRE. AU TRAVERS D'AMBITIEUX PROJETS, IL A FAIT DE L'ANCRAGE TERRITORIAL UNE VALEUR CENTRALE DE SON MANDAT À LA TÊTE DE LA CPME RÉUNION MAIS AUSSI L'AXE DE TOUTES LES EXPRESSIONS OU CONTRIBUTIONS DU SYNDICAT POUR UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA RÉUNION. LE PASSAGE DE TÉMOIN, À L'OCCASION DES 50 ANS DU SYNDICAT, EST L'OCCASION DE REVENIR SUR SON PARCOURS. ENTRE PASSION ET AUDACE.

ON CONNAÎT BIEN LE DOMINIQUE VIENNE PRÉSIDENT DE LA CPME RÉUNION, MAIS QUE FAISIEZ-VOUS AVANT ?

Je suis un petit-fils d'agriculteurs et fils de fonctionnaires de St-Joseph déraciné en métropole. Je suis un enfant du BUMIDON comme on disait autrefois. Je revenais régulièrement à La Réunion dans ma jeunesse avant de m'y installer définitivement. Scientifique de formation, j'ai d'abord intégré un grand groupe mondial de BTP à La Réunion. Au départ simple technicien, je suis devenu directeur de filiales. La passion du BTP m'a permis de participer, et c'est une fierté, à la construction de nombreux projets qui ont fait La Réunion. J'ai travaillé sur la réalisation du basculement des eaux d'Est en Ouest entamé en 1989, la modernisation du port de la pointe des galets en 1992, l'extension de l'aéroport et la restructuration des sucreries en 1996, le premier réseau de téléphonie mobile en 1997, et plus récemment à la construction de nombreux centres-commerciaux. J'ai la chance d'exercer un métier de bâtisseur et de pouvoir participer avec passion à des réalisations qui font partie de la vie de tous les Réunionnais.

La crise COSPAR : « Le point de bascule »

COMMENT ÊTES-VOUS ARRIVÉ À LA CPME RÉUNION ?

J'ai d'abord entrepris ! En effet, après mon expérience de 18 ans comme salarié, j'ai sauté le pas en mars 2004 et créé une entreprise dans l'électricité industrielle avec deux associés. Nous allons d'ailleurs fêter, en mars 2019, nos 15 ans d'existence. Parce que je venais d'un groupe où l'échange entre filiales était un avantage concurrentiel, j'ai découvert l'isolement de l'entrepreneur patrimonial. Aussi, en 2007, j'ai adhéré à la CGPME Réunion qui m'avait été recommandée par Johnny Law Yen, lui-même déjà administrateur. Je lui devais bien de répondre à cette sollicitation car il avait confié à mon entreprise, qui n'avait que quatre mois d'existence et un seul salarié, la construction de son usine de recyclage de pneumatiques au Port. J'avoue que j'avais



été impressionné d'une telle confiance. Johnny m'avait dit alors : « viens rejoindre une famille d'entrepreneurs attachés au territoire ». Et cette phrase a fait déclic en moi. Très rapidement, en 2008, j'ai été élu vice-président chargé de l'Industrie/BTP, puis en 2009 élu vice-président délégué et enfin élu à la présidence en juin 2010.

QU'EST-CE QUI EXPLIQUE VOS RAPIDES PRISES DE RESPONSABILITÉS AU SEIN DU SYNDICAT ?

C'est peut être lié à mon métier qui amène naturellement à construire et matérialiser des projets ou peut-être parce que j'étais inconscient des charges que représentaient de telles responsabilités.

Plus sérieusement, Pascal Thiaw Kine, Président à l'époque, m'a rapidement fait confiance et confié des responsabilités. Notre relation était et reste toujours fondée sur l'ambition que nous portons tous les deux pour notre territoire et ses entreprises. J'ai donc d'abord géré la création du premier site Internet et intranet

2010

Dominique Vienne devient Président de la CGPME

de la CGPME Réunion puis j'ai organisé en juin 2009, avec Johnny Law-Yen, un colloque sur la RSE et l'ancrage territorial à la Région en présence du Président Paul Vergès et du Président de la CGPME national, Jean-François Roubaud. C'était ma première pierre de l'ancrage territorial. En 2009, on m'a aussi confié la responsabilité de créer le 1er salon pour les TPE PME, nommé « Parcours PME ». C'était le premier salon réunionnais dédié à la RSE et la deuxième pierre de l'ancrage territorial. L'événement a réuni 1500 visiteurs et une quarantaine d'exposants sur trois espaces, le tout sans budget dédié car il fallait trouver les ressources financières de ce projet. Mais c'est toujours le propre d'un entrepreneur d'avoir beaucoup d'idées et peu d'argent.

EN 2009, VOUS AVEZ ÉGALEMENT ÉTÉ CONFRONTÉ À LA CRISE COSPAR, QUEL SOUVENIR EN GARDEZ-VOUS ?

C'est en effet un moment important car je pense que c'est là que s'est opéré, pour moi, le point de bascule. Déjà en octobre 2008, au cœur de la crise financière, Pascal Thiaw Kine, m'avait demandé de travailler sur un plan de sortie de crise pour nos TPE PME. Nous avions, avec les administrateurs, élaboré le plan puis le livret ORSEC qui signifiait : Organiser la Relance et la Sauvegarde de l'Économie et de la Consommation. Puis quatre mois après, arrive la crise COSPAR. La Réunion rentrait alors dans un conflit social majeur et notre organisation devait faire entendre la voix des TPE PME qui était déjà fortement impactée par la crise financière. Notre position était claire : « *la seule richesse partageable est celle qui est produite* ». À cette époque, j'étais particulièrement touché par nos entrepreneurs qui n'arrivaient plus à payer leurs charges et ne pouvaient plus travailler avec la crise COSPAR. Nous étions dans une spirale infernale.

Le SBA : « C'est ce qui a véritablement lancé ma mandature »

QUE VOULEZ-VOUS DIRE PAR «POINT DE BASCULE» ?

J'ai basculé alors dans une dimension de militantisme et non plus que de projets. Quand, autour de la table, vous avez le Préfet, Pierre-Henry Maccioni, le Président de Région, Paul Vergès, la Présidente du Conseil Général, Nassimah Dindar, et toutes les délégations syndicales qui attendent vos réponses et



QUAND L'ACTION EST DANS LE JALONNEMENT

Le jalonnement des actions. C'est le fondement même du jeu de Go si cher à Dominique Vienne et dont il applique quotidiennement les préceptes. À côté des grands projets que sont le SBA, l'étude et la dynamique RÉELLE, le Trophée Entreprise & Territoire ou encore la démarche At'Mot'Sphère, il y a toutes ces actions moins connues mais qui ont tout autant d'importance et de valeur. C'est le moment de les mettre en lumière.

En juin 2009, naquit l'ancrage territorial

Aujourd'hui dans toutes les bouches, le fameux ancrage territorial est né un jour de juin 2009. Lors d'un événement avec le président de la Région Réunion, Paul Vergès, et de la CGPME nationale de l'époque, Jean-François Roubaud, Dominique Vienne développe pour la première fois cette notion. « *J'ai souhaité partager une dynamique d'acteurs pour ancrer, partager puis faire rayonner le développement économique et social de La Réunion, plutôt que de croire et d'attendre l'écriture d'un projet réunionnais porteur de toutes les solutions* », se souvient-il.

Le long chemin vers un DU dialogue social

« *L'ARVISE, c'est le seul mandat que j'ai accepté de prendre lorsque je suis devenu président* », explique Dominique Vienne. Marqué par la crise COSPAR et l'incapacité des partenaires sociaux à travailler de concert et surtout à anticiper, il souhaite œuvrer au dialogue social territorial. De là naîtra PRISME, Pôle Régional d'Innovation Social et de Modernisation des Entreprises, dont l'objectif est de « *travailler avec les partenaires sociaux pour une dynamique de projets ambitieux et innovants pour le territoire* ».

Puis, le 24 mai 2018, c'est l'Association pour le Dialogue Social Territorial à La Réunion (ADSTR) qui voit le jour pour prolonger l'action du PRISME. « *En 2019, un Diplôme Universitaire dialogue social sera lancé à l'Université de La Réunion, annonce fièrement Dominique Vienne. C'est un accomplissement de presque deux années de travail car nous avons, conjointement avec la CFDT et l'université de la Réunion, posé le contenu pédagogique de ce cursus. Le dialogue social territorial n'est pas que le fruit de textes législatifs mais avant tout de la capacité des acteurs du territoire de construire et mener ensemble des projets tangibles dont les résultats sont mutuellement profitables. C'est pour cela qu'il faut former à de nouvelles pratiques du dialogue social, aujourd'hui réduit aux seules négociations annuelles obligatoires ou de crises* ».

Oser La Réunion, un message en forme de colonne vertébrale

Le sens de la formule ne doit pas être au détriment du sens... tout court. Leitmotiv du mandat de Dominique Vienne à la CGPME Réunion, « Oser la Réunion » est tout autant un slogan qu'un chemin à suivre. Il explique : « *Oser La Réunion, c'est incarner l'audace de nos anciens. Eux qui ont su faire face avec intelligence et vigueur à des difficultés bien plus grandes que les nôtres. C'est faire le choix de positions pour s'engager avec les autres plutôt que de postures pour reprocher aux autres* ».

vos propositions, il n'est pas évident d'expliquer que : « ce n'est pas que nous ne voulons pas mais que nous ne pouvons pas » répondre favorablement aux augmentations salariales réclamées. Nous avons proposé la généralisation d'un contrat d'intéressement qui permettait de partager la richesse créée. Je ne crois pas que j'étais véritablement préparé aux enjeux de cet événement mais c'était la position du syndicat qu'il fallait porter et assumer. Des années après, des syndicalistes comme Jean-Pierre Rivière de la CFDT ou Yvan Hoareau de la CGTR m'ont avoué avoir eu de la compassion pour moi ce jour-là. Car, il faut bien le reconnaître, j'ai beaucoup souffert et donc appris.

POURTANT, VOUS BRIGUEZ LA PRÉSIDENTIE DU SYNDICAT DEUX ANS PLUS TARD, DANS QUEL ÉTAT D'ESPRIT ÉTIEZ-VOUS ?

C'est venu naturellement. J'étais en plus conforté par les autres membres du conseil d'administration qui y voyaient une cohérence pour la continuité du travail. Une fois élu, j'ai tout de suite voulu positionner la CPME Réunion comme le syndicat promoteur de l'ancrage territorial. Le Small Business Act, qui est une exigence européenne et nationale, est devenu la Stratégie du Bon Achat. En octobre 2010, nous signions la première convention SBA avec le Département pour faire de la commande publique un levier de développement économique pour les TPE et PME. L'idée était de rapprocher deux mondes qui se côtoient mais qui ne se parlent pas et de clarifier la responsabilité de développement économique et social que porte la commande publique. C'est ce qui a véritablement lancé ma mandature.

« Instaurer de la constance, de la cohérence et de la synergie »

ENSUITE, ON PEUT DIRE QUE LES PROJETS SE SONT ENCHAÎNÉS ?

Oui car je crois véritablement que la vie est faite de jalonnements. Aussi, c'est la somme des petites actions qui font le tout et contribue à installer la CPME Réunion. Il faut instaurer de la constance, de la cohérence et de la synergie. Nous avons donc mis en place des commissions thématiques pour fédérer nos adhérents, installé des mandataires dans toutes les institutions pour défendre et représenter nos TPE PME, créé des rendez-vous mensuels comme le Club des Entrepreneurs pour partager et grandir ensemble, lancé un journal avec Talents & Territoire pour valoriser nos talents et nos réalisations. Je n'ai jamais pensé que l'action menée était trop petite par rapport à l'ambition portée. C'est le cercle vertueux des « ti pa, ti pa » qui m'a toujours animé.



PENSEZ-VOUS LAISSER LA CPME RÉUNION PLUS FORTE QUE VOUS NE L'AVEZ TROUVÉE ?

Sous ma mandature, nous sommes passés d'une CPME d'expression avec une forte visibilité politique à un syndicat de projets, militant de l'ancrage territorial. Cela a contribué à renforcer notre légitimité initiale et à attirer des adhérents puisque nous sommes passés de 110 à 650. Surtout, nous avons su conforter les valeurs transmises par nos prédécesseurs. Ces valeurs, celles d'entrepreneurs du territoire, sont basées sur la responsabilité, l'authenticité et l'audace.

QUEL AVENIR SOUHAITEZ-VOUS AU SYNDICAT ?

Tout d'abord, même si je n'en serai plus le Président, je continuerai à défendre et essayer les idées de la CPME Réunion. Je suis persuadé qu'elles continueront de rayonner à travers tous nos futurs projets, que je sais nombreux, et à travers nos mandats. La CPME Réunion est une famille de bâtisseurs. Certains ont posé les fondations et d'autres, comme moi, ont construit des étages. Mes successeurs vont continuer à bâtir cette maison CPME et à l'agrandir car nous aurons besoin de toujours plus de place à l'avenir.

Et pendant ce temps là...

Les années 2010

2017, c'est l'année de la signature du **mémoire sur l'ancrage territorial** (développement équilibré et durable par et autour des politiques publiques) entre le Conseil régional, le CESER, l'AFD, la CDC, les intercommunalités et les trois chambres consulaires.

Cette décennie est celle durant laquelle on cherche un **nouveau modèle pour remplacer l'ancien**. À La Réunion, il devrait permettre de faire face aux restrictions budgétaires, aux contraintes

écologiques, à la révolution numérique mondiale sans oublier les problèmes non résolus de l'ancien monde, à savoir le chômage, les inégalités, la pauvreté et la « vie chère ». Il y avait le développement durable mais aussi le développement endogène ou le développement par l'export... Les modèles sont nombreux, celui de l'**ancrage territorial** présente l'intérêt, non seulement de fixer des objectifs, mais aussi de **s'intéresser à la façon de procéder et d'entreprendre le début de la mise en œuvre**.

AG2R LA MONDIALE MATMUT

AG2R LA MONDIALE, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ ET ENGAGÉ AUPRÈS DE LA CPME RÉUNION

Pourquoi avoir souhaité être partenaire des 50 ans de la CPME Réunion ?

AG2R LA MONDIALE a souhaité être partenaire principal de cet événement et ce, pour plusieurs raisons.

Partenaire initial depuis la présidence de Dominique Vienne, il nous est apparu avec toute évidence de vouloir fêter le départ de son président emblématique et de célébrer les 50 ans aux côtés de cette organisation patronale, symbole fort de notre fidélité à ce syndicat d'employeurs.

Je ne crois pas au hasard, mais la conjonction des dates fait que la naissance et l'implantation de "La Mondiale" à La Réunion date de 50 ans, et nous fêterons cet anniversaire à notre tour le 28 octobre prochain avec la venue de son directeur général.

Être partenaire, c'est innover et nous proposerons l'organisation d'un Business Quick Meeting en guise de cocktail pour fédérer les chefs d'entreprise et créer un véritable réseau d'affaires.

En quoi les valeurs de la CPME vous correspondent ?

AG2R LA MONDIALE spécialiste de la protection sociale et patrimoniale, a su, de par sa gouvernance et son ADN, cultiver les valeurs du paritarisme et créer les passerelles et les liens indispensables au dialogue social entre le chef d'entreprise et ses richesses humaines que sont ses salariés. C'est cette même volonté constante qui construit le socle de nos engagements de notre Entreprise et de la CPME pour devenir cette "FRANCE OCEANIQUE".

Pas de dessein commun sans valeurs partagées entre les composantes de l'entreprise (salariés et chef d'entreprise) :

Engagement réciproque, respect des uns et des autres, culture d'entreprise, proximité, ambiance et climat social... Cette philosophie entre les différents acteurs, c'est celle de la CPME Réunion !

Pas d'histoire commune sans une histoire "d'HOMMES et de FEMMES". C'est une évidence, mais il faut le rappeler sans cesse.

On peut tout penser, tout définir, tout cadrer... Une organisation ne peut marcher que si l'engagement partagé est avant tout une relation humaine basée sur la convivialité qui permet de construire en toute confiance entre ses membres.

Comment se manifeste l'ancrage territorial chez AG2R LA MONDIALE ?

Premier Groupe de protection sociale en assurance des personnes et de leurs biens, AG2R LA MONDIALE MATMUT est né du rapprochement entre AG2R LA MONDIALE et la MATMUT le 1er janvier 2019. Acteur-clé sur le marché de l'assurance, le Groupe compte 18 millions d'assurés, plus de 500 000 entreprises et plus



PARTENAIRE

de 120 branches professionnelles. AG2R LA MONDIALE MATMUT est un Groupe complet qui, avec 16 000 collaborateurs et 650 agences réparties sur l'ensemble du territoire, répond à l'ensemble des besoins de ses assurés en protégeant leur santé, leur retraite, leurs proches, leurs biens et leur patrimoine au quotidien et tout au long de la vie.

AG2R LA MONDIALE en outre-mer, c'est tout simplement des Hommes et des territoires. Les importantes parts de marché dans ces départements sont liées à une implantation précoce, 50 ans pour La Réunion, un vrai levier de développement pour ces territoires lointains.

De par ses relations avec ses sociétaires (22 500 sur La Réunion et Mayotte), ses délégués, ses correspondants, c'est tout un TERRITOIRE qui est mis en avant tous les jours !

Chaque décision est prise avec une seule ambition comment faire progresser "notre Réunion".

Du recrutement local jusqu'au développement de nos outils, nos parts de marché n'ont de sens que si La Réunion grandit et trouve des richesses endogènes pour une redistribution qu'elle soit intellectuelle ou financière.

Nos solutions d'assurance pour le chef d'entreprise et ses salariés, nos animations, notre engagement dans les différentes commissions tiennent toujours compte des spécificités locales.

C'est ça l'ancrage territorial : "redonner sans cesse au territoire qui nous fait travailler et vivre".

**Joyeux anniversaire... Commun... entre la CPME
REUNION et AG2R LA MONDIALE !**

Thierry PIERRAT
Directeur des ventes Océan Indien
AG2R La Mondiale-Matmut

FRANÇOIS ASSELIN : LE RÉNOVATEUR

PRÉSIDENT DE LA CPME DEPUIS 2015, FRANÇOIS ASSELIN A ENTREPRIS UNE VÉRITABLE MODERNISATION DU SYNDICAT, SUR LE FOND COMME SUR LA FORME. UNE DÉMARCHÉ EN ADÉQUATION AVEC CELLE DE LA CPME RÉUNION QUI SOUHAITE SE POSITIONNER COMME UN ACTEUR MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT DE SON TERRITOIRE. VOILÀ PROBABLEMENT POURQUOI FRANÇOIS ASSELIN, ET IL NE S'EN CACHE PAS, PORTE UN ATTACHEMENT TOUT PARTICULIER À NOTRE SYNDICAT LOCAL.

EN 2016, UN AN APRÈS VOTRE ÉLECTION À LA CGPME, VOUS AVEZ CHANGÉ LE LOGO ET LE NOM DU SYNDICAT. DANS QUEL BUT ?

Ces changements n'étaient que la partie émergée de l'iceberg. Lorsque j'ai été élu, j'avais à cœur de revisiter les fondamentaux du syndicat. Car la CGPME était connue pour ses combats mais pas assez pour ce qu'elle porte fondamentalement. Nous devons être en réaction mais sommes également en action.

CE N'ÉTAIT DONC PAS SEULEMENT UN TRAVAIL SUR L'IMAGE ?

Non, car nous avons revisité le corpus social et économique via notre feuille de route jusqu'en 2020. Mais ce travail de fond nécessitait également faire évoluer notre image avec un changement de logo et de nom. On s'est néanmoins rendu compte, en cherchant un nouveau nom, à quel point nous devons conserver dans notre appellation la notion de "PME". Nous avons donc simplement supprimé le "G" de CGPME et adopté un nom plus direct : CPME.

« *Un syndicat en ébullition* »

ÉTAIT-CE UNE MANIÈRE DE MODERNISER L'IMAGE DU SYNDICAT ?

Il y avait une volonté de renouveau. De montrer que nous n'avons aucun complexe d'infériorité et que nous sommes là



où nous devons être soit au plus près des entrepreneurs. La meilleure preuve du succès de cette politique, c'est de constater la résonance des 89 propositions que nous avons formulées lors de l'élection présidentielle. Plusieurs ont été reprises et ont donné lieu à des ordonnances. Je pense notamment à la sécurisation de la rupture du contrat de travail ou la possibilité, dans les PME, en absence de syndicat de négocier des accords directement avec les salariés.

« *Nous sommes devenus une boîte à idées* »

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR L'HISTOIRE DE LA CPME RÉUNION ?

L'histoire que je connais de la CPME Réunion, c'est celle que je vis à ses côtés depuis cinq ans. Celle d'un syndicat en perpétuel mouvement. Je dirais même en ébullition. Dominique Vienne et



son équipe réalisent un travail énorme qui, d'ailleurs, se voit dans les chiffres car le nombre d'adhérents ne cesse de progresser.

EN 50 ANS, LE COMBAT A ÉVOLUÉ. IL EST MOINS CORPORATISTE ET PLUS ORIENTÉ VERS LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE, EST-CE UNE ÉVOLUTION LOGIQUE ?

Complètement ! La CPME, est c'est d'autant plus vrai à la CPME Réunion, ne sépare jamais l'entreprise de l'entrepreneur. Aujourd'hui, nous sommes devenus une boîte à idées et ce que nous posons fini irrémédiablement par émerger. Le dernier exemple en date, dans le champ social, concerne la délibération sociale sur la RSE qui a été signée par cinq syndicats. Les acteurs ont leur avenir en main et ça, nous l'avons compris. C'est pourquoi, s'il ne faut jamais oublier le combat, le territoire est aujourd'hui au cœur de nos préoccupations.

CE POSITIONNEMENT, DANS LE CLIMAT SOCIAL ACTUEL, C'EST CE QUI REND LA CPME ET SES VALEURS SI CONTEMPORAINES ?

Très récemment, j'étais en déplacement à la rencontre de nos territoires pour préparer notre participation au grand débat national. J'ai été frappé de voir à quel point les présidents départementaux étaient sollicités, pour ne pas dire appelés à la rescousse, afin de répondre à la crise que nous traversons actuellement. C'est bien la preuve que les corps intermédiaires, lorsqu'ils sont représentatifs et collent à la réalité, sont indispensables car nous avons un destin commun.

SI VOUS AVIEZ UN MOT PERSONNEL À L'ATTENTION DE LA CPME RÉUNION QUI FÊTE, COMME VOUS LE SAVEZ, SES 50 ANS...

La CPME Réunion a 50 ans... Et bien moi, je ne l'ai jamais trouvée aussi jeune !



AIR AUSTRAL

Pourquoi avoir souhaité être partenaire des 50 ans de la CPME Réunion ?

Air Austral est une entreprise citoyenne, profondément réunionnaise et engagée dans le développement économique et social de son île. Nous nous sommes retrouvés, avec le Président du CPME Réunion, sa déléguée générale et toute leur équipe, autour de valeurs communes: la défense du produit PEI, la valorisation des compétences locales. Comme eux, nous sommes de vrais militants du savoir faire régional. Ce partenariat que nous construisons a vocation à durer. Nous parlons le même discours et notre entente était une évidence. C'est un plaisir et une fierté d'être à leurs côtés.

En quoi les valeurs défendues par la CPME Réunion vous correspondent ?

Dans un édito récent du Président du CPME, Dominique Vienne résumait les valeurs qui unissent les entrepreneurs réunionnais autour de la proximité, le partage, l'entraide, l'authenticité et, bien sûr, l'envie. Tout cela résume l'ADN de notre compagnie, nous puisons nos forces dans ce que la Réunion a de meilleur, l'expérience de voyage que nous offrons aux touristes qui empruntent nos lignes est une expérience réunionnaise, avec le

sourire, la rigueur et la qualité de service que l'on retrouve rarement ailleurs. Nous connaissons nos clients, nous les aimons, c'est cela, l'authenticité. Quant à l'envie, celle d'avancer toujours, d'être encore et encore à la hauteur des attentes de nos passagers, c'est ce qui nous porte. Vos valeurs sont les nôtres, elles sont partagées par tous les salariés d'Air Austral.

Comment se manifeste l'ancrage territorial d'Air Austral ?

Air Austral est LA compagnie française de l'Océan Indien. Elle est née, et est basée depuis sa création, à la Réunion. Depuis près de trente ans, ce fleuron de l'aéronautique nationale, contribue avec fierté au rayonnement de notre région à travers toute la zone, l'Europe et une grande partie du Monde. Grâce aux images à grand spectacle qu'elle a choisi d'afficher sur les dérives de sa flotte, Air Austral affirme clairement son ancrage et son identité réunionnaise aux yeux du monde entier. Le Sud Sauvage, le volcan, les montagnes et les cascades de l'île s'affichent fièrement en plein ciel et sur les tarmacs des aéroports qu'elle dessert. Une identité qui lui est propre et qu'elle a choisi d'afficher aussi bien à l'intérieur de ses avions avec la fleur de canne, le palmier et la fleur de vanille pour des cabines élégantes et cosy, reflets de la richesse du patrimoine de La Réunion et de L'océan Indien, que sur les nouveaux uniformes de son personnel, inspirés du gris basalte et de la lave incandescente du Piton de la Fournaise.

Air Austral, c'est également un acteur économique incontournable de La Réunion. Elle emploie, forme et sublime les compétences de plus d'un millier de réunionnais, a tissé au fil des ans des relations étroites avec près de 400 fournisseurs locaux, entreprises et artisans, qui, chaque jour, témoignent d'un savoir-faire qui fait notre fierté collective.

Dominique DUFOUR
Secrétaire Général
Air Austral

PARTENAIRE



Pourquoi avoir souhaité être partenaire des 50 ans de la CPME Réunion ?

Si le mot d'ordre de l'Agefiph est «soutenir l'emploi des personnes handicapées», dont le taux de chômage est préoccupant, rien ne peut être fait sans l'implication des chefs entreprises.

Le chef d'entreprise fait quotidiennement face à des challenges multiples : se développer, respecter la réglementation, innover. Sa qualité de service, les conditions de travail, la place donnée à la diversité des profils au sein des équipes participe à l'image de l'entreprise. L'entrepreneur a donc besoin de repères pour relever ces défis.

C'est pourquoi l'Agefiph a fait le choix d'être aux côtés des entreprises – dans une démarche proactive – pour les aider à conjuguer Emploi et Handicap en leur proposant une offre de service renforcée et adaptée à leurs besoins.

La gouvernance de l'Agefiph a donc inscrit la mobilisation du monde économique et social pour l'emploi des personnes handicapées comme un axe majeur de son plan stratégique.

Participer aux 50 ans de la CPME, et venir à la rencontre des TPE-PME, qui constituent 90 % du tissu économique de La Réunion était donc une évidence et une belle opportunité de rencontre des entreprises.

En quoi les valeurs défendues par la CPME Réunion vous correspondent ?

Créateurs de richesse humaine autant que de valeur ajoutée, les entrepreneurs locaux, attachés à leur territoire, participent au développement économique local et à l'attractivité de leur territoire. Ils contribuent également à la construction d'une société réunionnaise plus riche et solidaire, mais également plus inclusive où les personnes en situation de handicap, porteuses de compétences, de savoir-faire et de savoir-être représentent une opportunité et une vraie richesse pour ces entreprises.

Le dialogue social constitue un levier privilégié pour développer au sein des entreprises, des politiques RH favorisant l'insertion durable des personnes handicapées.

En siégeant au sein de tous les organismes paritaires, la CPME a l'opportunité de veiller à ce que la situation des personnes handicapées soit bien prise en compte notamment au sein des instances qui traitent des sujets de la formation et de l'emploi.

Comment se manifeste l'ancrage territorial dans votre structure ?

Organisée selon un modèle déconcentré, l'Agefiph agit au niveau local sur la base d'une stratégie et d'une politique définie au niveau



national. Afin de mieux répondre aux besoins des entreprises, ce sont les collaborateurs de l'Agefiph qui apportent une réponse personnalisée et de proximité. Ils délivrent une information générale sur l'emploi des personnes handicapées, orientent et outillent l'entreprise. Ils analysent avec elle ses besoins, enjeux, atouts et axes de développement afin de co-construire un plan d'actions adapté.

Sur la base de ce plan d'action les entreprises, et tout particulièrement les TPE/PME, bénéficient d'un accompagnement personnalisé à la mise en œuvre.

Afin de mieux répondre aux besoins des territoires, des plans d'actions sectoriels, territoriaux ou thématiques peuvent également être déployés avec les acteurs clés du monde économique (branches, organisations patronales, syndicales, ...)

Enfin, le Réseau des Référents Handicap en entreprise est maintenant déployé sur l'ensemble du territoire. Lancé à la Réunion en avril 2018 il est organisé autour de 3 axes :

- Mise en relation et échanges de pratiques (Ateliers collaboratifs, groupes de co-développement,...)
- Co-construction d'outils,
- Appui aux projets inter-entreprises et soutien à l'innovation.

Animé par l'Agefiph, ce réseau contribue à une meilleure capitalisation des expériences et une compréhension actualisée du besoin des entreprises.

Les entreprises sont donc invitées à rejoindre le réseau, lieu de veille et de partage sur l'emploi des personnes handicapées.

Christophe CASTAGNET
Délégué Régional
AGEFIPH



Contact :

Par téléphone : **0262 20 98 15**

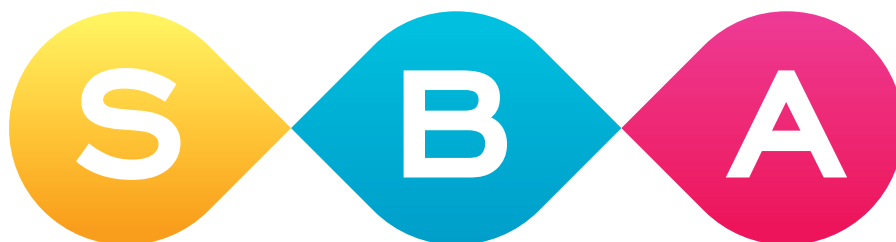
Par mail : **entreprises.la-reunion-mayotte@agefiph.asso.fr**



UN DÉCENNIE DE PROJETS

- 24** SBA : SUCCESS STORY
- 28** LA CPME INVESTIT LES CHAMBRES CONSULAIRES
- 30** TROPHÉE ENTREPRISE & TERRITOIRE :
VALORISER L'ANCRAGE TERRITORIAL
- 33** REELLE : DE L'ÉTUDE À LA DÉMARCHE
POUR RÉ-ENRACINER L'ÉCONOMIE LOCALE
- 36** AT'MO'SPHERE : FAIRE DE LA QVT
UNE AMBITION TERRITORIALE
- 37** OSER LA RÉUNION 2025 : LE FIL CONDUCTEUR
- 40** INTERVIEW PRÉSIDENTIELLE

LA CPME RÉUNION A TOUJOURS ÉTÉ UN SYNDICAT DE PROJETS. MAIS, DEPUIS 2010, LES CHOSES SE SONT CLAIREMENT ACCÉLÉRÉES. SBA, TROPHÉE ENTREPRISE & TERRITOIRE, ÉTUDE RÉELLE OU ENCORE DÉMARCHE AT'MOT'SPHÈRE, LA CPME RÉUNION EST DEVENUE UNE COUVEUSE OÙ NAISSENT ET GRANDISSENT DES PROJETS VOUÉS À ESSAIMER ET PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE. L'ANCRAGE TERRITORIAL N'EST PAS SEULEMENT UNE VALEUR PARTAGÉE, CE SONT DES ACTIONS CONCRÈTES. CETTE SÉLECTION D'ARTICLES DES DOSSIERS PRÉCÉDENTS DE TALENTS & TERRITOIRE VOUS PLONGE AU CŒUR DE L'ACTION DU SYNDICAT.



RÉUNION



ADOPTION DU SBA DÉCRYPTAGE D'UN SUCCÈS

LA CPME RÉUNION MILITE ET ŒUVRE POUR LE SBA AU PLAN LOCAL, NATIONAL ET DÉSORMAIS OCÉANIQUE. POUR ATTEINDRE SON OBJECTIF ET PERMETTRE AUX TPE-PME UN MEILLEUR ACCÈS À LA COMMANDE PUBLIQUE, LE SYNDICAT A USÉ DE PLUSIEURS MOYENS D'ACTIONS. RÉSEAU, FORCE DE PERSUASION, VOLONTÉ ET COMPÉTENCE : AUTOPSIE D'UN SUCCÈS.

ÉTAPE 1 : RASSEMBLER ET MILITER LOCALEMENT

Depuis 2010, la CPME Réunion milite, via le SBA, pour que la commande publique soit un levier de développement économique pour les TPE-PME locales.

En neuf ans, le syndicat patronal a rassemblé 15 autres organisations professionnelles au sein d'un espace de dialogue entre les entreprises et les donneurs d'ordre et l'association SBA est née le 18 juin 2016. Depuis, elle a signé 14 SBA avec des collectivités, des SEM, des établissements publics. La CPME Réunion préside l'association qui se réunit en COPIL mensuellement.

Dans les instances locales, la CPME Réunion porte à la connaissance de tous les acteurs que son leitmotiv est la valorisation des savoir-faire locaux. Un travail de l'ombre quotidien.

ÉTAPE 2 : ÉTENDRE ET INFLUER NATIONALEMENT

En 2016, la CPME Réunion a porté à la connaissance de la Ministre des Outre-mer, et donc au plan national, sa démarche SBA. Le syndicat a souligné l'importance du fait que relocaliser la commande publique est indispensable pour développer et renforcer l'économie locale réunionnaise.

Cette démarche a été présentée à l'ensemble des confrères ultramarins et le projet est toujours d'actualité. Dans le même temps, le projet est présenté à l'ensemble des députés locaux ainsi qu'au député européen Younous Omarjee. L'idée est de lui proposer de mettre en place, parallèlement, un SBA à l'échelle Océanique pour renforcer la position nationale au niveau européen.

Au moment où la Loi Egalité Réelle va être défendue par la Ministre Ericka Bareigts, la CPME contacte l'ensemble des députés locaux

pour leur expliquer l'importance de voter pour cet article 19 dans l'intérêt du développement de notre économie.

La CPME Réunion appuie également la position du sénateur Michel Magras, qui défend ce projet, puis lors de la Conférence économique du bassin de l'Océan Indien du 23 février 2017 au Sénat.

Enfin, la presse nationale est également sollicitée afin d'expliquer que la démarche SBA existe déjà à La Réunion, n'a pas attendu une loi, et donne des résultats.

Le 14 février 2017, la Loi pour l'Égalité Réelle est adoptée par le Parlement puis est promulguée par le Président de la République le 28 février 2017. L'article 19 prévoit, à titre expérimental, l'adoption de la Stratégie du Bon Achat dans les collectivités d'Outre-mer.

ÉTAPE 3 : VEILLER À L'APPLICATION CONCRÈTE

Désormais, la CPME Réunion travaille à s'assurer de la mise en œuvre de cette loi pour que nos entrepreneurs en profitent réellement.

Dans le cadre de sa contribution aux élections législatives (mesure 2), le syndicat demande à : « Saisir le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) afin qu'il pilote la coordination et l'évaluation de la mise en œuvre de la Loi Égalité Réelle Outre-mer (en particulier de l'article 73 qui prévoit que les acheteurs publics peuvent réserver jusqu'à un tiers de leurs marchés aux petites et moyennes entreprises locales) ». La CPME est en étroite relation avec ses partenaires ultramarins afin de faire vivre cette possibilité, qu'elle soit concrètement utilisée et que les bonnes pratiques réunionnaises soient dupliquées pour une utilisation maximale de la commande publique.

DANIÈLE LE NORMAND

“LE SBA EST UN ATOUT MAJEUR DANS L'ASSISE DE NOTRE DÉVELOPPEMENT”

ENGAGÉE AUTANT QU'INFLUENTE, DANIÈLE LE NORMAND ÉTAIT CONSEILLÈRE RÉGIONALE, VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES. ARDENTE DÉFENSEUSE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE BASÉ SUR L'ANCRAGE TERRITORIAL, ELLE NOUS AVAIT ACCORDÉ UN ENTRETIEN EN 2017 DONT VOICI UN EXTRAIT.



QUELS SONT VOS MOYENS D'ACTION ?

Avec la loi NOTRe, qui a renforcé les compétences de la Région, via le Pilier 3 du Projet régional “Libérer les entreprises, libérer les énergies”, et en collaboration avec les différents organes de représentation, nous cherchons à apporter des solutions économiques immédiates tout en se projetant dans le futur.

La solution passe forcément par soutenir la production locale et l'économie circulaire. Dans ce cadre, le SBA, porté par la CPME Réunion, est un atout majeur dans l'assise de notre développement. Il ne sert à rien d'investir si l'on ne valorise pas les circuits courts dans l'agriculture, l'élevage, mais aussi le BTP. Tout en respectant le droit, nous devons adapter les marchés publics pour que l'achat serve le territoire.

VOUS SEMBLEZ PARTAGER DE NOMBREUSES VALEURS

AVEC LA CPME RÉUNION ?

Mon travail à la Région, mais aussi au CESER avec Dominique Vienne le président de la CPME Réunion, c'est de défendre l'ancrage territorial. Nos entreprises peuvent et doivent avoir des ambitions internationales, mais pour rayonner elles doivent d'abord exister localement, être ancrées dans leur terroir. C'est pourquoi nous attachons beaucoup d'importance à développer les démarches RSE dans les entreprises car cela donne du sens. La loi NOTRe, c'est la loi de l'ancrage territorial, par et pour la collectivité en charge de l'économie, la Région. Et l'Économie, c'est avant tout les entreprises qui en sont les acteurs avec comme objectif pour notre territoire la création d'emplois et de valeur. À nous de les faire vivre.



FRANÇOIS ASSELIN

“FAIRE DE LA RÉUNION UN LABORATOIRE”

Le SBA, c'est un projet vraiment réunionnais. La CPME Réunion a réfléchi sur la manière de développer son territoire en favorisant l'économie circulaire. C'est une véritable approche de terrain et bottom-up. Nous avons trouvé l'idée très pertinente et l'avons relayée au plan national pour la diffuser et la mettre à profit de l'ensemble de notre réseau. Pour l'accompagner au niveau des instances, nous avons agi auprès du gouvernement et plus précisément de Bercy mais aussi au niveau européen. L'objectif est de faire de La Réunion un laboratoire qui serve d'exemple aux autres territoires.

MICHEL MAGRAS

COMMENT J'AI DÉFENDU LE SBA AU SENAT

LE SÉNATEUR MICHEL MAGRAS, RAPPORTEUR POUR AVIS DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES POUR LE PROJET DE LOI RELATIF À L'ÉGALITÉ RÉELLE OUTRE-MER, A LARGEMENT CONTRIBUÉ À L'INTÉGRATION DE L'ARTICLE RELATIF AU SBA DANS LE TEXTE DÉFINITIF. POUR Y PARVENIR, IL A TRAVAILLÉ EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES REPRÉSENTANTS DES ENTREPRISES ULTRA-MARINES ET NOTAMMENT LA CPME RÉUNION.



COMMENT S'EST DÉROULÉE L'ADOPTION DE LA LOI ÉGALITÉ RÉELLE OUTRE-MER ET NOTAMMENT L'INTÉGRATION DE L'ARTICLE RELATIF AU SBA ?

J'ai été chargé du SBA en tant que rapporteur pour avis de la Commission des affaires économiques. Au Sénat, la Commission des lois qui avait été saisie au fond du texte considérait que le SBA soulevait une question constitutionnelle et s'y est opposée. C'est alors non plus comme rapporteur mais en tant que sénateur que j'ai porté un amendement visant à maintenir le SBA dans le texte. En dépit des réserves de la Commission des lois, l'article a été voté à l'unanimité.

LÀ ENCORE, LES ORGANISATIONS COMME LA CPME, REPRÉSENTANTS LES ENTREPRISES D'OUTRE-MER, JOUENT UN RÔLE IMPORTANT POUR FAIRE REMONTER LEURS BESOINS SPÉCIFIQUES ?

Pour reprendre l'exemple du SBA, nous avons auditionné et écouté avant le vote, mais ce n'est pas terminé. Il a été adopté pour une période d'expérimentation de cinq ans. Désormais, nous allons devoir en faire un bilan, écouter les doléances, voir ce qui a bien ou moins bien fonctionné, afin de pouvoir l'améliorer et surtout le pérenniser. Nous devons poursuivre cette dynamique en nous appuyant sur nos relais.



ANCRAGE TERRITORIAL

LA STRATÉGIE DU BON ACHAT À L'HONNEUR À SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

EN MATIÈRE D'ANCRAGE TERRITORIAL DE L'ÉCONOMIE, LE MODÈLE RÉUNIONNAIS, PORTÉ PAR LA CPME RÉUNION, SEMBLE SÉDUIRE CHAQUE JOUR UN PEU PLUS. L'ÉTUDE RÉELLE ET LA STRATÉGIE DU BON ACHAT (SBA) ONT ÉTÉ PRÉSENTÉES À SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON LE 7 FÉVRIER 2019 EN MARGE DES DÉPLACEMENTS OFFICIELS DE FRÉDÉRIQUE VIDAL, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION, ET D'ANNICK GIRARDIN, MINISTRE DES OUTRE-MER.

Pour représenter la CPME Réunion, Santhi Véloupoulé, Déléguée Générale de l'organisation, a accompagné la délégation ministérielle en visite à Saint-Pierre-et-Miquelon du 6 au 10 février 2019. La représentante de la CPME Réunion y était attendue afin de partager l'expérience réunionnaise en matière d'ancrage territorial de l'économie.

« La commande publique n'est pas un acte administratif mais un acte économique pour réconcilier des mondes qui se côtoient mais ne se parlent pas », considère Dominique Vienne pour qui « l'incarnation de La France océanique, c'est aussi cette capacité à partager une expérience entre territoires distants de près de 15 000 de km ».

« Notre présentation a reçu un accueil positif auprès des opérateurs publics et acteurs privés de l'archipel, confirme Santhi Véloupoulé. C'est une belle opportunité de faire un retour d'expérience à nos territoires confrères. Nos territoires sont pluriels, avec des enjeux parfois différents, c'est vrai. De plus, nous sommes éparpillés sur le globe. Mais cela nous pousse dans nos retranchements, ce qui est une force. La commande publique étant un levier de développement majeur sur nos territoires de France océanique, il est crucial de la piloter afin de la rendre accessible aux entreprises locales. L'apport d'une méthodologie et la mutualisation de nos expériences peut être un partage riche. C'était le sens de l'intervention de notre organisation », poursuit la déléguée générale de la CPME Réunion.

La méthodologie développée par l'organisation patronale réunionnaise s'appuie sur deux outils majeurs : l'étude RÉELLE publiée en 2017 et la Stratégie du Bon Achat. La première - l'étude RÉELLE - est une « photographie » de la production et de la demande locales, secteur par secteur. Elle répertorie les pertes économiques, les potentialités de relocalisation, et les opportunités de développement de l'activité sur le territoire réunionnais. La seconde - la stratégie du bon achat (SBA) - est une association qui milite en faveur de l'accès des TPE et PME locales aux marchés publics. Ce collectif rassemble 14 organisations professionnelles depuis le 18 juin 2016. En deux ans et demi, la SBA a convaincu 13 collectivités territoriales de

soutenir, par leurs achats, le développement économique de l'île. Cet engagement, matérialisé par la signature d'une convention, a permis d'importants progrès.

Étude RÉELLE et stratégie du bon achat avaient déjà été remarquées par le passé. Certaines mesures expérimentées dans le cadre de la SBA Réunion ont en effet inspiré des décrets d'application de la loi pour l'égalité réelle outre-mer publiés au Journal Officiel en février 2018.

Des dispositifs déjà plébiscités au Parlement en 2018

La même année, les représentants de la CPME Réunion avaient exposé ces deux projets, coup sur coup, à l'Assemblée nationale, puis au Sénat. « Ces projets développés à La Réunion ont vocation à être dupliqués et partagés vers d'autres régions ultramarines et métropolitaines », affirmait alors Dominique Vienne, président de l'organisation. Les échanges avec Saint-Pierre-et-Miquelon démontrent aujourd'hui que cette ambition s'affirme chaque jour davantage. Le projet d'aménagement du port de Saint-Pierre (975) pourrait d'ailleurs éprouver les mesures préconisées par la SBA pour la première fois à Saint-Pierre-et-Miquelon.





Pourquoi avoir souhaité être partenaire des 50 ans de la CPME Réunion ?

Nous sommes quotidiennement et naturellement en relation avec les chefs d'entreprises et les PME pour les accompagner, à tous les niveaux, dans leurs besoins de financement.

Inter Invest propose des solutions permettant aux PME éligibles de renforcer leurs fonds propres grâce aux 26 M€ que nous avons levés dans le cadre de notre FIP et de financer leur développement.

Nous faisons également appel à différents leviers comme les dispositifs Girardin, le crédit d'impôts ou encore les subventions européennes. Nous sommes en capacité de financer certains équipements nous-même grâce à notre statut d'établissement financier agréé par l'ACPR.

Enfin, nous accompagnons également les PME en participant à la recherche d'acquéreurs ou de vendeurs d'actifs immobiliers ou d'entreprises tout en élaborant les solutions de financement les mieux adaptées.

En quoi les valeurs défendues par la CPME Réunion vous correspondent ?

Cela fait maintenant 28 ans que nous travaillons aux côtés des PME et que nous partageons donc leur quotidien autant que leurs valeurs. Chez Inter Invest, nous mettons le client au centre de nos préoccupations. L'objectif est de proposer la solution la mieux adaptée et optimisée pour répondre aux besoins spécifiques de chaque PME, de chaque chef d'entreprise. C'est une valeur importante pour nous et, je pense, commune aux PME réunionnaises.

Comment se manifeste l'ancrage territorial chez Inter Invest ?

Nous sommes présents physiquement à La Réunion depuis 2005 et à Mayotte depuis 2008. Nous faisons travailler localement 12 collaborateurs auxquels s'ajoutent 3 collaborateurs à Mayotte.

A La Réunion, nous disposons d'une agence au Port et d'une autre à Saint-Pierre. Au quotidien, nous nous efforçons d'être au plus proche de nos clients et d'être en contact direct avec les chefs d'entreprise. Très mobiles, nos équipes se déplacent directement dans les PME à la rencontre des chefs d'entreprise et de leurs équipes.

Notre contribution a pour objectif de faciliter l'accès, pour les PME éligibles, aux subventions fiscales et aux fonds européens. Ces aides permettent ainsi de baisser le prix de revient des actifs financés et d'accélérer le retour sur investissement des projets. Démocratiser ces dispositifs et outils participe activement au développement des entreprises et donc de l'économie réunionnaise.

Stéphane SCHLÖGEL
Directeur Régional
Inter Invest

LE GROUPE INTER INVEST EN QUELQUES CHIFFRES

9 agences dans les DOM COM

28 ans d'expérience

1.634 milliards € d'actifs financés sous gestion

34000 projets industriels financés

19400 entreprises accompagnées dans leurs projets

4 FIP investis dans les Outre-mer

39 millions € levés en capital investissement depuis 2015

+110 collaborateurs



LA CPME RÉUNION INVESTIT LES CHAMBRES CONSULAIRES

PARTICIPER À LA VIE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE ET EN IMPULSER SA POLITIQUE SONT L'ESSENCE MÊME DE LA CPME RÉUNION. IMPOSSIBLE DANS CE CAS DE NE PAS INVESTIR LES CHAMBRES CONSULAIRES POUR Y "IMPRIMER LA PATTE CPME RÉUNION", COMME LE DIT SI BIEN PASCAL PLANTE.

FIN 2016, SE SONT TENUES LES ÉLECTIONS DES CHAMBRES CONSULAIRES. DES ÉLECTIONS AU COURS DESQUELLES LA CPME A JOUÉ UN RÔLE MAJEUR PUISQUE DES ADMINISTRATEURS REPRÉSENTAIENT L'ORGANISATION, ET DONC LES TPE/PME, SUR LES LISTES ÉLUES À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI) ET LA CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT (CMA). ILS SIÈGENT DÉSORMAIS AU SEIN DE CES INSTANCES.

PASCAL PLANTE

"FAIRE AVANCER LES DOSSIERS QUI TIENNENT À CŒUR À LA CPME RÉUNION"

PREMIER VICE-PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RÉUNION ET ADMINISTRATEUR DE LA CPME RÉUNION, PASCAL PLANTE REVENAIT, EN 2017, SUR LES PROJETS DE LA MANDATURE 2016-2020.



QUEL EST LE MOT-D'ORDRE DE LA MANDATURE 2016-2021 DE LA CCI RÉUNION ?

Sans hésiter : Proximité ! L'entrepreneur cherche constamment à faire progresser son entreprise mais ne peut pas tout savoir. Il a besoin d'aide, d'appuis. Qu'il s'agisse des investissements, des pratiques sociales, nous devons l'épauler au quotidien dans son activité et aller encore plus loin dans l'accompagnement.

CONCRÈTEMENT, COMMENT ALLEZ-VOUS FAIRE ?

Ça passe avant tout par le renforcement des équipes d'accompagnement. Les Maisons de l'Entreprise doivent être des lieux d'accueil, chaleureux, où l'entrepreneur se sent bien et trouve les informations dont il a besoin. Mais les chefs d'entreprises n'ont pas forcément le réflexe ou la possibilité de venir vers nous, c'est aussi à nous d'aller vers eux pour mieux les accompagner. Il faut développer l'offre dans les deux sens et monter en puissance crescendo.

POURQUOI EST-IL SI IMPORTANT QUE LA CPME RÉUNION SOIT REPRÉSENTÉE À LA CCI RÉUNION ?

La CPME Réunion est le plus gros syndicat de TPE/PME. Elle distille beaucoup d'idées, qui sont reçues très favorablement par les chefs d'entreprises. Mais elle ne doit pas se contenter de ce rôle et doit aller plus loin en étant dans l'opérationnel. Il faut faire entendre la voix de ceux qui composent l'économie réelle pour "Oser La Réunion".

LA CPME RÉUNION COMPTE DONC JOUER UN RÔLE ACTIF DANS CETTE MANDATURE ?

Nous avons pris nos responsabilités, notamment en prenant la présidence de plusieurs commissions qui nous importaient particulièrement. Cela permettra de faire avancer des dossiers qui tiennent à cœur à la CPME Réunion et ses adhérents. Nous souhaitons imprimer la patte CPME Réunion !

À QUELLE MESURE CONCRÈTE PENSEZ-VOUS ?

Je serai particulièrement attentif à celles qui émanent de la CPME Réunion et veillera notamment à la mise en application du SBA (Small Business Act). Mais je pense aussi à la création d'une zone franche globale, à la prolongation de la LODEOM ou encore la stimulation de la démarche internationale pour les entreprises.

COMMENT OPTIMISER VOTRE DOUBLE CASQUETTE DE 1ER VICE-PRÉSIDENT DE LA CCI RÉUNION ET ADMINISTRATEUR DE LA CPME RÉUNION ?

J'ai une mission plus globale que les présidents de commissions. L'important pour moi sera de veiller à la bonne coordination de l'action et de faire le lien entre les attentes de la CPME Réunion et ses adhérents et la politique menée par la CCI Réunion.

LILIAN PEROT LA RIVIÈRE CPME RÉUNION "TEND À DEVENIR UN FLEUVE"

ANCIEN VICE-PRÉSIDENT DE LA CPME RÉUNION DÉLÉGUÉ À L'ARTISANAT, LILIAN PÉROT EST ÉGALEMENT 2ÈME VICE-PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA RÉUNION (CMAR). EN 2017, IL NOUS DÉVOILAIT LES GRANDES LIGNES DU PROGRAMME DE LA MANDATURE 2016-2021 ET SON RÔLE EN TANT QUE REPRÉSENTANT DE LA CPME RÉUNION.

QUELLES SONT LES GRANDES LIGNES DU PROGRAMME DE LA MANDATURE 2016-2021 DE LA CMAR ?

Tout d'abord, nous nous inscrivons dans la continuité de la mandature précédente et nous appliquerons à terminer les actions en cours. Le socle de notre programme repose sur la valorisation du potentiel humain, en mettant à disposition des chefs d'entreprises et artisans des outils de formation adaptés et en concordance avec les besoins du marché.

Nous souhaitons également faire de la CMAR la maison des artisans en déployant une politique de proximité dans les communes, par exemple en mettant en place des conseillers et des élus dans les mairies pour répondre au plus près aux questionnements des artisans. Plus largement, notre ambition est de continuer à développer la performance et la compétitivité des entreprises artisanales.

POUR LES ARTISANS ET/OU CHEF D'ENTREPRISES, L'ANCRAGE TERRITORIAL CHER À LA CPME RÉUNION EST UN ENJEU MAJEUR ?

Améliorer l'environnement des entreprises passe par les amener à s'inscrire dans une démarche d'ancrage territorial et à faire en sorte qu'elles profitent pleinement d'outils tels que le SBA. Mais il s'agit également d'aller former le chef d'entreprise et/ou l'artisan dans son univers de travail, par exemple pour lui apprendre à soumissionner aux appels d'offres. Nous participerons aussi activement à la mise en place du référentiel des prix dans le bâtiment.

EN QUOI LES TPE/PME SONT AU CŒUR DE CE PROGRAMME ?

Tout simplement parce que la CMAR est une institution dont les artisans ont les clés. Les formations continues collent à leurs agendas ainsi qu'à celui de leurs collaborateurs, pour l'apprentissage ce sont eux-mêmes qui choisissent l'orientation et le catalogue de formation, enfin des réponses personnalisées à leurs tracasseries administratives dans tous les domaines (RSI, Prud'homme, juridique, comptabilité, études...) sont prévues puisque des techniciens, des conseillers et prestataires de services sont mis à leur disposition.

POURQUOI EST-IL IMPORTANT QUE LA CPME RÉUNION SIÈGE À LA CMAR ?

Je suis arrivé à la CPME il y a maintenant 4 ans et le Président, Dominique Vienne, m'a proposé de devenir vice-président délégué à l'artisanat. Il s'agissait de densifier cette catégorie



sectorielle. On avance "ti lamp ti lamp", mais il y avait déjà des Syndicats professionnels qui occupaient la place. Aujourd'hui, sur l'échiquier, la CPME est visible et c'est notamment nos campagnes pour la CMAR et la CCIR qui nous ont donné du crédit. Il est important d'occuper les Chambres consulaires parce que ce sont des tribunes où la CPME peut porter et développer ses projets tant économiques que sociaux dans l'intérêt des entreprises réunionnaises. Je vois la CMAR comme un lac où se déverse la rivière CPME Réunion, et cette dernière tend à devenir un fleuve...

QUEL SERA VOTRE RÔLE EN TANT QUE 2ÈME VICE-PRÉSIDENT DE LA CMAR ET ÉLU CPME ?

Il faut d'abord dire qu'il y a eu beaucoup de transparence et de complicité entre la CPME et la liste "Rassemblement des Artisans de la Réunion". La CPME a partagé et contribué à sa juste mesure à la conception du projet et dès lors que les synergies étaient en place pour faire gagner et émerger les entreprises locales, que nous avons la conviction que l'ancrage territorial était un marqueur, il a été aisé de définir mon rôle. Je suis vice-président de la CMAR au service des artisans et des petites entreprises, tout en gardant mon ADN de la CPME, soit un défenseur des entreprises locales dont le dirigeant est le propriétaire. Les enjeux et les challenges sont devant nous. Aujourd'hui, la CMAR a parfaitement intégré tous les avantages de l'application du SBA, qui, je le rappelle, a été porté en premier lieu, depuis 2010, par la CPME Réunion.



TROPHÉE ENTREPRISE & TERRITOIRE VALORISER L'ANCRAGE TERRITORIAL

FRUIT DE LA CONCERTATION DES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE RÉUNIONNAIS, LE TOUT NOUVEAU TROPHÉE ENTREPRISE & TERRITOIRE EST SUR LES RAILS. PILOTÉ PAR LA CPME RÉUNION ET GROUPAMA OCÉAN INDIEN EN TANT QUE MASTER PARTENAIRE, IL MET EN AVANT LES TPE/PME QUI ONT VALEUR D'EXEMPLES ET AGISSENT CONCRÈTEMENT POUR FAIRE AVANCER LA RÉUNION.



SANTHI VELOUPOULE

“UNE OCCASION UNIQUE DE DEMONTRER
SON ENGAGEMENT POUR LE TERRITOIRE”

DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE LA CPME RÉUNION, SANTHI VÉLOUPOULÉ REVENAIT, EN 2017, SUR LA FORMIDABLE AVENTURE QU'A REPRÉSENTÉ LA PREMIÈRE ÉDITION DU TROPHÉE ENTREPRISE & TERRITOIRE.

COMMENT EST VENUE L'IDÉE D'ORGANISER LE TROPHÉE ENTREPRISE & TERRITOIRE ?

Le Trophée Entreprise & Territoire, c'est l'histoire d'un rêve. En tant que syndicat patronal, nous défendons les intérêts de nos chefs d'entreprise mais aussi l'envie d'entreprendre. Nous nous sommes dits : “on défend, on propose... mettons aussi en lumière”.

Car oui, l'environnement est difficile et nous avons des entrepreneurs passionnés qui se battent au quotidien pour leur entreprise. Mettons-les en lumière ! Valorisons aussi les entreprises qui développent les circuits locaux, qui créent de l'effet multiplicateur sur le territoire.

Récompensons ces entreprises pour mettre en avant ces démarches vertueuses, pour illuminer les petites actions du quotidien qui font avec le temps la différence, montrons que la performance collective amène de la performance individuelle. Comment on récompense ? En créant un trophée.

QU'EST-CE QUI A FAIT DE CET ÉVÉNEMENT UNE SI BELLE RÉUSSITE ?

Parce qu'il y a eu, autour de ce projet, une énergie indescriptible. On a cherché un sponsor et nous savions que Groupama, qui avait fait son AG sur le “consommer péi”, était sensible à ces questions. Ils nous ont dit “oui”. De là, tout est parti.

Nous sommes très sensibles à embarquer la jeunesse dans nos projets. On a donc été voir l'IAE, qui a dit “oui”. La mobilité est capitale pour les entreprises. Alors nous avons été voir Air France. Ils ont dit “oui”.

Pour mettre tout cela en exergue, on a fait appel à un média Positif : RéuniMag. Bianca Guduff a dit “oui”.

Évidemment, un tel projet, sans le soutien de l'acteur régional qui accompagne le développement économique, était impossible. La Région a dit “oui”.

Emarket data et Leclerc, entreprises adhérentes, ont généreusement ajouté des lots pour les entreprises et les étudiants.

Et voilà notre comité de pilotage formé ! Pas à pas, nous avons avancé. Chaque mois, ce comité s'est réuni. Tous les partenaires ont mis leurs collaborateurs à contribution. Dès que nous avons une difficulté, ils réussissaient à la contourner, à la dépasser, quitte à renforcer leur engagement. Et puis il y avait cette chose invisible à l'œil nu et qui était si palpable : l'envie.



ALAIN BAUDRY

“NOUS NOUS SENTONS SOLIDAIRES DE CETTE RÉUSSITE
COLLECTIVE”

ALAIN BAUDRY EST DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GROUPAMA OCÉAN INDIEN – MASTER PARTENAIRE DES ÉDITIONS 1 & 2 DU TROPHÉE ENTREPRISE & TERRITOIRE.

POURQUOI GROUPAMA OCÉAN INDIEN A DÉCIDÉ DE SOUTENIR LE TROPHÉE ENTREPRISE & TERRITOIRE ?

Groupama s'intéresse de près à l'évolution des territoires et mène actuellement un programme national en lien avec le chercheur

Vincent Pacini que nous avons fait venir à La Réunion. Il a démontré l'importance de l'économie locale dans les facteurs clés de la dynamique de croissance. En tant qu'acteur économique local et en prolongement de cette démarche, le Trophée Entreprise & Territoire initié par la CPME a tout de suite retenu notre attention.

Il nous paraît un bon moyen de favoriser la communication, de donner des preuves de succès d'entreprises créatrices de valeur sur le terrain. Nous nous sentons solidaires de cette réussite collective car ces entreprises sont aussi nos clients au quotidien et pour le long terme !

QUE REPRÉSENTE POUR VOUS L'ANCRAGE TERRITORIAL ET QU'ATTENDEZ-VOUS DES ENTREPRISES CANDIDATES ?

Notre ancrage territorial tient tout d'abord à notre organisation spécifique, en tant que mutuelle d'assurances 100% réunionnaise.

Notre centre de décision est situé à La Réunion. Nous réinjectons dans l'économie locale 70% de notre chiffre d'affaires entre les salaires et les indemnités de sinistres. Notre résultat reste aussi à La Réunion. Nous sommes donc associés à la réussite de notre territoire et les succès des entreprises candidates auront, nous l'espérons, un effet d'entraînement qui permettra à ce trophée, auquel Groupama est associé, de devenir un repère important du paysage des PME à La Réunion.

COMMENT GROUPAMA OCÉAN INDIEN CONTRIBUE À SON NIVEAU À FAIRE GAGNER LE TERRITOIRE RÉUNIONNAIS ?

En étant justement partenaire principal de ce beau projet ! Nous croyons beaucoup à la force de la dynamique relationnelle entre les acteurs de terrain pour créer de la valeur économique.

Nos clients sont aussi sociétaires et deviennent acteurs dans notre entreprise en participant notamment aux assemblées générales des caisses locales. Nous avons aussi la chance de disposer d'un réseau de proximité avec nos conseillers spécialistes qui accompagnent les PME au quotidien et nous pouvons compter sur nos 160 élus qui sont autant d'acteurs engagés sur le terrain.

Aujourd'hui, par exemple, chaque Président de caisse locale a entrepris une action concrète pour aller à la rencontre des acteurs économiques de son secteur afin de créer une dynamique relationnelle. Bref un ensemble de dynamiques très cohérent avec le nouveau positionnement de la marque Groupama "assureur du monde réel", une posture impliquante qui nous engage, tout à fait en phase avec l'esprit de ce trophée Trophée Entreprise & Territoire auquel nous souhaitons la meilleure réussite !

**EN VRAI, C'EST EN
SE CONNAISSANT
MIEUX QU'ON PREND
LES MEILLEURES
DÉCISIONS**

**SOLUTIONS
PERSONNALISÉES
ET COMPLÈTES
POUR LES PROS.**

groupama-pro.fr

Groupama Océan Indien - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de l'Océan Indien - 7 rue André Lardy BP 103 97438 Sainte-Marie. - 314 635 319 RCS Saint-Denis. Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.

Document et visuel non contractuels - Crédit photo : Jean-François LABAT - Février 2019.

0262 300 300
appel non surtaxé

contact@groupama-oi.fr



Groupama
Lé la !



Pourquoi avoir souhaité être partenaire des 50 ans de la CPME Réunion ?

CBo Territoria développe à La Réunion son concept de coworking LIZINE, qui propose des solutions pratiques et modulables d'hébergement mais aussi des formules d'animation génératrices de contacts et d'opportunités d'affaires. Cette offre dédiée répond à une demande croissante des TPE PME et participe activement à leur développement sur le territoire.

Couvrant désormais le Nord, l'Ouest et le Sud de l'île depuis la récente ouverture de son troisième espace à Grands Bois (Saint-Pierre), LIZINE by CBo Territoria représente aujourd'hui le premier réseau d'espaces de travail mutualisés et collaboratifs de La Réunion.

CBo Territoria renforce ainsi son leadership puisque l'offre LIZINE s'étend à ce jour sur plus de 2 000 m² avec 310 postes de travail. Elle se compose de 55 bureaux individuels, 40 postes de travail en open-space et 5 salles de réunion pouvant accueillir au total 300 personnes.

Basée sur la flexi-sécurité, l'offre répond parfaitement aux attentes de TPE PME avec un bail modulable et court terme (renouvelable tous les 3 mois contre tous les 3 ans habituellement) : c'est là une des clés de notre réussite !

L'engagement de CBo Territoria aux côtés des TPE et PME (notamment du BTP) prend également sa source sur le terrain puisque le Groupe travaille avec elles quotidiennement depuis 15 ans au travers de ses réalisations emblématiques. Quartiers résidentiels et d'affaires, nouvelle ville de Beauséjour, projets à vocation économiques, ce sont au total 190 hectares qui ont été bâtis par CBo Territoria avec les entreprises du territoire.

En quoi les valeurs défendues par la CPME Réunion vous correspondent ?

Le réseau d'espaces de coworking LIZINE est géographiquement réparti si bien que, lorsque l'on est adhérent LIZINE, on est mobile et on peut travailler partout. C'est une demande forte des entrepreneurs et un besoin vital pour les TPE PME.

Avec un taux d'occupation de 100% des bureaux résidents et près de 250 clients pour les deux premiers espaces La Mare et Savanna, LIZINE By CBo Territoria est un franc succès dont la réussite traduit la pertinence de l'offre développée par le Groupe. C'est également une manière d'optimiser l'attractivité et le taux d'occupation des ses quartiers d'affaires, solutions également plébiscitées par les TPE PME.

Le succès rencontré par l'offre de LIZINE et plus largement CBo Territoria sont la meilleure preuve du partage des valeurs des TPE et PME réunionnaises.

Comment se manifeste l'ancrage territorial de CBo Territoria ?

Fort de son succès, CBo Territoria prépare la création d'un HUB d'innovation en complément du premier espace de Coworking du Quartier d'affaires La Mare à Sainte-Marie. Le nouveau site comprendra notamment un lieu événementiel modulable.

C'est ainsi tout un écosystème qu'animent les espaces de travail LIZINE. Un programme a été développé avec plus de 100 événements été réalisés par le réseau en 2018, autant de leviers de performance :

- Evénements communautaires et de réseautage : petits-déjeuners et afterworks ;
- Conférences, ateliers et formations sur les thèmes actuels : e-commerce, communication, crypto monnaies, RGPD, prélèvement à la source... ;
- Permanence gratuite d'experts pour les coworkers : social, juridique, fiscalité, comptabilité, communication ;
- Accueil d'événements du réseau de partenaires et notamment avec la CPME Réunion, le MEDEF Réunion, Qualitropic, récemment promu pôle de compétitivité des outre-mer français, en bioéconomie.

C'est donc encore par des actes que CBo Territoria fait de l'ancrage territorial une valeur centrale, se positionnant ainsi comme un acteur majeur du développement des TPE PME réunionnaises.

Eric Wuillai
Président Directeur-Général
CBo Territoria

ERIC LEUNG

“L'ÉTUDE RÉELLE EST UNE MATIÈRE VIVANTE”



QUI DE MIEUX PLACÉ QU'ERIC LEUNG, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ DE LA CPME RÉUNION, ADMINISTRATEUR EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET DIRECTEUR DE LA COMMISSION PROSPECTIVES ÉCONOMIQUES & ANCRAGE TERRITORIAL (PEAT), POUR ÉVOQUER LES AVANCÉES DE L'ÉTUDE RÉELLE. DEPUIS LE DÉBUT, IL PARTICIPE ACTIVEMENT À FAIRE VIVRE LE PROJET AFIN QUE LES CHEFS D'ENTREPRISE RÉUNIONNAIS S'APPROPRIENT L'ÉTUDE RÉELLE ET QU'ELLE DÉBOUCHE SUR DES RÉSULTATS CONCRETS.

DEPUIS OCTOBRE 2017 ET LA PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE RÉELLE, DU CHEMIN SEMBLE AVOIR ÉTÉ PARCOURU. OÙ EN EST-ON DE LA MISE EN ŒUVRE ?

En moins d'un an, il est vrai que nous avons bien avancé. Les choses pourraient toujours aller plus vite mais depuis la publication des résultats nous avons présenté l'étude aux professionnels lors d'une formation-action, partagé notre démarche en métropole et avec d'autres régions de France, signé une convention avec les trois Chambres consulaires et mis en place des laboratoires, par filière, via la Commission Prospectives Économiques & Ancrage Territorial (PEAT).

LA SIGNATURE, LE LUNDI 25 JUIN 2018, D'UNE CONVENTION EN FAVEUR DE “L'ÉCONOMIE RÉELLE” AVEC LES CHAMBRES CONSULAIRES EST EN QUELQUE SORTE UN PASSAGE DE TÉMOIN ?

Depuis le début, nous soutenons que la CPME Réunion et la DIECCTE sont à l'initiative de la démarche mais n'ont pas vocation à la porter. Cette convention s'inscrit parfaitement dans cette logique. Qui de mieux placé que les Chambres consulaires pour développer des espaces de discussion et d'intelligence territoriale ? Pour la trentaine de filières ciblées, chaque Chambre sera amenée à organiser des groupes de travail composés des professionnels du secteur concernés pour qu'ils s'approprient les résultats de l'étude et que ceux-ci débouchent sur des actions concrètes.

QUELLES ACTIONS CONCRÈTES PEUVENT JUSTEMENT ÊTRE ENVISAGÉES ?

Je vais prendre un exemple simple. Pour créer une activité, un entrepreneur a besoin de terrain. Ces terrains, ils sont parfois proposés par les collectivités aux professionnels. Grâce aux données mises en avant par l'étude RÉELLE, l'objectif est que ces terrains soient utilisés prioritairement pour des activités ayant un fort potentiel pour la création de valeur pour l'économie locale.

LES COLLECTIVITÉS SONT DONC AMENÉES À ÊTRE ÉGALEMENT INTÉGRÉES À LA DÉMARCHE RÉELLE ?

Bien évidemment ! Nous avons commencé par les Chambres consulaires mais nous entamons également une démarche



vers les collectivités. Nous avons déjà contacté le CNFPT (ndlr : Centre National de la Fonction Publique Territoriale) pour que soit mise en place une formation de Développeurs Économiques Locaux (DEL) à destination des agents territoriaux. L'objectif est de construire un dialogue territorial entre les professionnels, à travers les Chambres, et les collectivités, à travers les agents territoriaux, le tout en s'appuyant sur les résultats de l'étude.

“Construire un dialogue territorial entre les professionnels et les collectivités”

AU SEIN DE LA CPME RÉUNION, COMMENT CONTINUEZ-VOUS À FAIRE VIVRE L'ÉTUDE ?

Au travers de la Commission Prospectives Économiques & Ancrage Territorial (PEAT), nous avons mis en place des laboratoires pour étudier les résultats de l'étude RÉELLE par filières. Deux ont déjà vu le jour. Le premier concerne le secteur de l'ingénierie et des services. Sous l'égide de Morgane Palmieri, gérante de Réunion Portage et adhérente CPME Réunion, des professionnels se sont réunis, ont décortiqué les chiffres et vont pouvoir déterminer des pistes de priorisation. Un deuxième laboratoire pour la filière agriculture et pêche a également déjà été créé.

C'EST EN QUELQUE SORTE LA TRANSFORMATION DE L'ÉTUDE RÉELLE EN DÉMARCHE RÉELLE QUE VOUS DÉCRIVEZ ?

Ce qui est important, c'est d'avoir conscience que l'étude RÉELLE est une matière vivante. Sur l'aspect pratique, on apprend en marchant et je suis très curieux de voir comment va se dérouler la mise en œuvre. Le rôle de la CPME Réunion, c'est de commencer par nous-même et de défricher la méthode pour montrer la voie. Au sein des Chambres consulaires, les élus CPME Réunion vont être des ambassadeurs de la démarche RÉELLE pour accompagner les professionnels et apporter les réponses aux questions qu'ils se poseront. L'idée, c'est de créer les conditions du dialogue territorial pour dynamiser notre économie.

SYLVIE GUILLERY UNE ÉTUDE “NOVATRICE” QUI PROPOSE “UNE APPROCHE DIFFÉRENTE”

PARTENAIRE INCONTOURNABLE DANS LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE RÉELLE, LA DIECCTE (DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI), PAR L'INTERMÉDIAIRE DE SON ANCIENNE DIRECTRICE RÉGIONALE, SYLVIE GUILLERY, EXPLIQUE CE QU'UN TEL PROJET VA APPORTER AU TERRITOIRE.

EN QUOI L'ÉTUDE RÉELLE EST-ELLE NOVATRICE ET QUE PEUT-ON ATTENDRE DE SES RÉSULTATS ?

Cette étude est novatrice dans la mesure où elle propose une approche différente : porter un diagnostic sur le circuit économique local tout en s'attachant à s'ouvrir au monde qui l'entoure. Elle permet ainsi de consolider, dans le souci d'une vision anticipative, les bases de l'action collective afin de stimuler l'innovation, l'anticipation, l'agilité et définir ainsi les modèles économiques adaptés aux besoins du territoire et de son environnement.

Je tiens à préciser que ce n'est pas parce que la DIECCTE participe au financement de cette étude qu'elle est tenue par ses conclusions. Les choix méthodologiques et les concepts relèvent du seul choix du commanditaire. Par ailleurs, cette étude a pour ambition d'inviter les partenaires sociaux à poser un diagnostic partagé. Elle a pour objectif d'alimenter les échanges et enrichir le dialogue social territorial permettant au quadripartisme local de déployer un plan d'action adapté à l'heure où s'ouvrent de nombreux chantiers de transformation sociale.

EN QUOI LA CPME RÉUNION EST-ELLE LÉGITIME POUR PORTER UNE TELLE ÉTUDE ?

Cette étude est certes initiée et portée par la CPME mais elle a vocation à nourrir la réflexion locale. Dans ce cadre, une organisation



QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR L'ÉTUDE RÉELLE ?

Pour moi, c'est une démarche historique. Pourquoi ? Tout simplement car cette étude impulse un nouveau regard et vient tordre le cou à des croyances enracinées. C'est une cause que je défends et la notion de "réelle" me parle particulièrement puisque j'ai moi-même portée la loi égalité Réelle en tant que Ministre des Outre-mer. Faire un diagnostic pour pouvoir s'adapter à la réalité



professionnelle est tout à fait légitime à réaliser ce type d'action invitant les acteurs locaux à la co-construction.

QUEL RÔLE JOUE LA DIECCTE ET EN QUOI EST-ELLE INCONTOURNABLE SUR UN TEL PROJET ?

Afin de pouvoir mieux accompagner le développement du territoire et de l'emploi, la DIECCTE doit être au fait des potentialités et accompagner les changements. La DIECCTE a un rôle utile à jouer au sein d'un écosystème local, au regard de la transversalité de ses missions. Pour renforcer la performance, la compétitivité des entreprises et aider au développement d'emplois pérennes, il est important qu'elle participe à cet exercice d'intelligence collective.

Avec l'ensemble des acteurs et des partenaires nous devons nous mobiliser au service du territoire n'excluant en rien le débat et les divergences de vue.

L'une des missions de la DIECCTE est de nourrir les fondamentaux du dialogue social et cette étude s'inscrit pleinement dans la lignée des actions déjà réalisées notamment avec l'ARVISE dans le cadre du déploiement du dialogue social territorial, à l'instar du séminaire de 2015 intitulé "ADN" : anticiper, dialoguer, négocier. Il ne s'agit pas de faire à la place de, mais d'être en accompagnement des phénomènes de transformation, dans le respect des règles de la démocratie sociale.

ERICKA BAREIGTS “UNE DÉMARCHÉ HISTORIQUE”

L'EX-MINISTRE DES OUTRE-MER, PRÉSENTE À LA PRÉSENTATION DES PREMIERS RÉSULTATS DE L'ÉTUDE RÉELLE, NE CACHE PAS SON ENTHOUSIASME ET SE RECONNAIT PLEINEMENT DANS LA DÉMARCHÉ PORTÉE PAR LA CPME RÉUNION

puis amplifier ces résultats, voilà des démarches qui représentent l'avenir du territoire pour les 60 prochaines années.

QUELS IMPACTS POURRAIENT AVOIR LES RÉSULTATS POUR L'AVENIR DE LA RÉUNION ?

Je pense que cette étude peut bouleverser des situations assises et acquises et changer des comportements, au cœur même du tissu économique. C'est une entreprise particulièrement compliquée mais c'est ce qui fait la force de cette démarche et je me retrouve pleinement dans ces convictions.

GÉRALD MAILLOT, PRÉSIDENT DE LA CINOR "NOTRE TOUR EST VENU"

Cette étude correspond en tous points à ce que je prône depuis un moment, à savoir que nous sommes capables de produire des choses de qualité. Du consommateur à l'industriel, les mentalités sont en train de changer. Nous sommes désormais tous conscients de l'importance de consommer local. En outre, cette étude nous donne les moyens d'identifier les secteurs à développer. C'est pourquoi dès que j'ai eu connaissance de la Form'action des 30 et 31 octobre, j'ai tout annulé dans mon agenda pour m'y rendre et connaître les leviers identifiés. A la CINOR, nous sommes dans cette démarche et cette étude tombe donc à point nommé. Oui, je pense que dans le domaine de la production péi, notre tour est venu !



XAVIER HERMESSE, DIRECTEUR ZEOP "DÉMONTRER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS LOCAUX SUR LE TERRITOIRE RÉUNIONNAIS"

Nous sommes partisans de tout ce qui peut démontrer l'engagement des acteurs locaux sur le territoire réunionnais et avons d'ailleurs participé au Trophée Entreprise & Territoire de la CPME Réunion. Notre groupe est dans une logique industrielle, nous produisons ce que nous revendons et créons de la valeur et de la richesse. Il faut prouver qu'il y a la place pour des démarches comme la nôtre face à ceux qui pratiquent la politique de comptoir.

MORGANE PALMIERI, GÉRANTE DE RÉUNION PORTAGE "UN ÉNORME POTENTIEL DE RELOCALISATION"

Ma conviction, c'est que si l'on veut que les TPE et PME réunionnaises croissent et prospèrent, elles doivent bénéficier d'une excellente offre locale en matière de prestations intellectuelles de toutes natures : consulting, ingénierie, formation. Des talents sont déjà présents sur le territoire, mais l'accroissement de la demande incitera de nouvelles personnes à s'implanter et à densifier cette offre.

Au-delà de mon opinion personnelle, l'étude RÉELLE le démontre : c'est un secteur à fort potentiel. Bien que l'économie réunionnaise soit majoritairement composée d'activités "BtoC", les services en expertise et consulting font figure d'exception et représentent 679 millions d'euros en volume total. Or ce gros volume global d'activités s'accompagne d'un fort taux d'importation de 41%, soit 277 millions d'euros par an ! Avec un effet multiplicateur de 20 à 90%, puisqu'on considère que 1 euro dépensé localement génère 1,20 à 1,90 euros de revenus sur l'île, c'est un secteur qui offre un énorme potentiel de relocalisation.



AT'MOT'SPHERE : FAIRE DE LA QVT UNE AMBITION TERRITORIALE



TROISIÈME PILIER DE LA POLITIQUE RSE ENGAGÉE PAR LA CPME RÉUNION, LA QVT EST INCARNÉE PAR UNE DÉMARCHE INNOVANTE AUTANT QU'AMBITIEUSE BAPTISÉE AT'MOT'SPHERE. L'OBJECTIF EST D'EXPÉRIMENTER UN CERTAIN NOMBRE DE MÉTHODES ET METTRE EN PLACE UN PROTOCOLE QUI SERA ENSUITE DISPONIBLE ET LARGEMENT DIFFUSÉ.

"Nous sommes des pionniers car cette démarche est totalement innovante". Priscilla Pillard, qui pilote le projet AT'MOT'SPHERE, ne cache pas son enthousiasme. Ni son ambition. *"La Qualité de Vie au Travail n'est pas une mode et nous souhaitons la faire entrer dans l'ADN des entreprises réunionnaises en impulsant une véritable démarche territoriale"*, poursuit la gérante et consultante en Ressources Humaines au cabinet 3ème Ligne.

Lancé au niveau opérationnel en septembre 2018, le projet prend corps un an plus tôt. La CPME Réunion répond à un appel à projet national de l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) sur la QVT territoriale. Il est retenu parmi les huit lauréats *"et même particulièrement plébiscité car, pour la première fois, il est proposé d'appliquer les principes de la QVT au secteur des services"*, précise Priscilla Pillard.

La première pierre de la démarche AT'MOT'SPHERE est posée. Elle complète l'édifice CPME Réunion en étant le troisième pilier de la politique RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) engagée par le syndicat aux côtés de l'étude pour le ré-enracinement de l'économie locale (RÉELLE) et la Stratégie du Bon Achat (SBA).

Ce projet s'inscrit également dans la réalisation de la feuille de route DEFI en incarnant le volet F : Faire de La Réunion le territoire océanique de référence en matière d'ancrage territorial.

La QVT, un facteur de performance économique

La première phase de la démarche AT'MOT'SPHERE a consisté à dresser un diagnostic de la qualité de vie au sein des TPE-PME réunionnaises via une étude se fondant sur l'expérience de 186 chefs d'entreprises et 189 collaborateurs salariés. Dans un second temps, d'octobre 2018 à mars 2019, des expérimentations sont menées au sein d'une quarantaine de TPE et PME volontaires dans trois domaines particuliers : Climat social/rerelations au travail, Partage et création de valeur et Santé au travail.

Pour chacun des domaines, un groupe d'expérimentation (GEX) a été mis en place. *"Même si le champ d'expérimentation se limitera au secteur des services, nous avons décidé d'ouvrir la démarche aux entreprises de tous les secteurs pour nourrir la réflexion et continuons à accueillir des volontaires"*, explique Priscilla Pillard. La démarche aboutira, dans un troisième temps, sur la publication d'un document amené à être largement partagé et diffusé sur le territoire réunionnais mais également au niveau national.

"Les entreprises qui souhaitent entreprendre ou parfaire une démarche QVT y trouveront des méthodes testées et concrètes et dont les bénéfices sont positifs aussi bien pour les salariés que pour la performance économique de l'entreprise", conclut Priscilla Pillard.



Pourquoi avez-vous souhaité être partenaire des 50 ans de la CPME Réunion ?

Acteur historique des transports publics à La Réunion, Transdev Services Réunion a toujours été attaché à créer une offre de mobilité partagée avec l'ensemble des acteurs économiques de l'île. La CPME est une véritable passerelle d'échanges et un facilitateur des relations entre les entreprises réunionnaises.

Pour Transdev Services Réunion, il est donc important d'être aux côtés de la CPME Réunion pour célébrer 50 ans d'accompagnement partenarial dans une région comme La Réunion, où il est primordial de consolider les positions de tous les acteurs économiques.

En quoi les valeurs défendues par la CPME Réunion vous correspondent ?

Reconnecter les secteurs d'activités pour mieux se comprendre tout en facilitant notre intégration dans le tissu économique local, et favoriser l'emploi des jeunes, sont des valeurs primordiales pour le territoire que nous partageons avec la CPME Réunion.

Sur l'île, les enjeux liés à la mobilité sont essentiels pour le développement des entreprises et de l'emploi. Au cœur du développement durable et de la RSE, la mobilité durable constitue un vecteur clef pour inscrire son entreprise dans une démarche responsable. Grâce à son savoir-faire en pilotage de la mobilité, Transdev Services Réunion souhaite toujours plus s'employer dans le déploiement de stratégies transversales alliant déplacements, transports et management au service des acteurs de l'économie réunionnaise.

PARTENAIRE

Comment se manifeste l'ancrage territorial dans votre structure ?

Fort de ses équipes de près de 200 salariés mobilisés au quotidien dans les métiers du contrôle, de la médiation, de la gestion des gares routières ou de la billetterie, Transdev Services Réunion s'emploie à gérer et promouvoir les transports publics sur l'ensemble du territoire de La Réunion aux côtés des sociétés de transport de voyageurs. Transdev Services Réunion se positionne comme le partenaire mobilité des entreprises locales en les accompagnant dans leur réflexion sur les conditions de déplacements de l'ensemble de leurs activités.

Juïen TENENBAUM
Président

TRANSDEV SERVICES REUNION



Oser la Réunion 2025 !

Libérer les forces vives des TPE / PME Océaniques

Article 1^{er} de la Loi France Océanique

La République Française reconnaît l'outre-mer comme un ensemble de territoires dont le développement durable constitue un objectif d'intérêt national nommé La France Océanique

RECONNAITRE

Un Ministère de l'Expansion de la France Océanique en place du Ministère de l'Outre-mer

Propulser dans l'Océan Indien les fleurons de l'économie française et la richesse de sa multiculturalité

- > Installer dans chaque territoire océanique une délégation du ministère de l'économie et du ministère des affaires étrangères
- > Signer des conventions/traités de non double imposition, des relations diplomatiques avec les pays de la zone Océan Indien.
- > Permettre aux entreprises françaises d'exporter ou de fabriquer depuis La Réunion.
- > Nourrir des liens avec le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et la Communauté de Développement de l'Afrique australe (SADC).

Les territoires océaniques comme territoires attractifs et d'implantation stratégique

Etre acteurs d'une politique de plein emploi pour la France

- > Une seule nation et un seul chômage français
- > Territoires compétitifs et agiles dans une économie globalisée
- > Unir tous les territoires de la nation pour la bataille de l'emploi, et ne pas isoler l'Outre-mer en plus de son enclavement géographique.

CONSTRUIRE

Un statut de Bassin d'Emplois à Dynamiser (BED) pour des territoires océaniques

Reconnaître toute région dont le taux de chômage est supérieur de 5 points au taux national comme un Bassin à Dynamiser (BED)

- > Soutenir la création d'activité et d'emplois, en accordant, aux entreprises qui créent de la valeur sur le territoire océanique :
 - une **exonération totale de charges sociales sur 10 ans**
 - le relèvement du seuil d'IS de 15% du résultat brut comptable de 38K€ à 300K€.
 - au delà de ce plafond, maintien de ce taux réduit pour les bénéficiaires réinvestis dans l'entreprise
- > Encadrer et garantir la création de valeur substitution sur le territoire océanique : employer et former localement, payer la taxe d'apprentissage sur le territoire océanique et avoir son siège social sur le territoire.

Un SBA Océanique

Mettre en oeuvre une politique phare en faveur des TPE/PME océaniques à travers 6 axes stratégiques

- > Libérer les énergies entrepreneuriales
- > Reconnaître la création de valeur locale
- > Accompagner la performance collective
- > Valoriser l'excellence et l'innovation
- > Connecter citoyens / entreprises / territoire
- > Devenir le HUB océanique de l'Europe.

AGIR

Une dynamique territoriale de transitions

Impulser des espaces d'intelligence territoriale pour transformer les nouveaux cadres législatifs et réglementaires vers un nouvel essor économique

Amélioration du taux d'emploi & de création de valeur ajoutée et créateurs d'entreprises

Augmentation du taux d'exportation et d'investissement à La Réunion

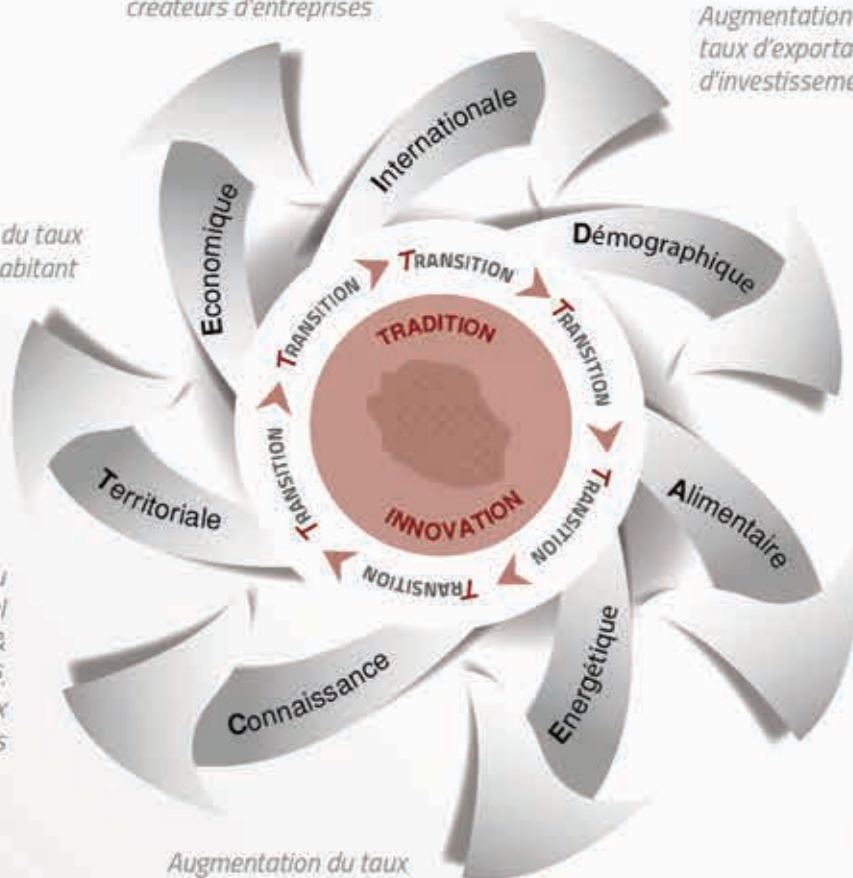
Accroissement du taux d'IDH et PIB /habitant

Accroissement du taux de mobilité des jeunes vers l'extérieur et augmentation du taux de mobilité retour

*Progression du classement national de notre académie & université.
Augmentation du taux de dirigeants formés*

Amélioration du taux de couverture de nos besoins et augmentation du taux de consommation de produits locaux

Augmentation du taux d'énergies renouvelables et du taux d'utilisation du transport en commun



Conception - réalisation Elan Di

La **R**éunion
de la France Océanique

Notre projet de Territoire à construire ensemble !

➤ LA DYNAMIQUE TRIPLE A DE LA TRANSITION ÉCONOMIQUE & SOCIALE

Ancrage

- Investir et produire local
- Renforcer nos compétences
- Assurer le dialogue territorial
- S'engager collectivement

Ambitions

- Talents & Innovation
- Pluralité & multiculturalité
- Echanges & ouverture
- Connaissance & numérique

- S'approprier nos ressources
- Garantir des Espaces d'Initiatives Territoriales (EIT)
- Développer des treilles de compétences
- Contribuer

Appropriation

➤ POUR SOUTENIR LES POLITIQUES PUBLIQUES PORTÉES PAR NOS PARTENAIRES

- > SRDEII
- > Carnet de route de l'artisanat
- > Trajectoire TPE / PME
- > Projets de territoire des EPCI



“CE QUI NOUS RASSEMBLE ET NOUS DÉFINIT, C’EST LE TEMPS LONG”

TROIS PRÉSIDENTS. TROIS MANDATS. UNE SEULE HISTOIRE. ALEX HOW-CHOONG, PASCAL THIAUW KINE ET DOMINIQUE VIENNE SE SONT SUCCÉDÉS À LA PRÉSIDENTE DE LA CPME RÉUNION. À LA FOIS BÂTISSEURS ET VISIONNAIRES, ILS ONT INCARNÉ, CHACUN AVEC LEUR PERSONNALITÉ, LE SYNDICAT ET PAR LA MÊME UNE ÉPOQUE DE LA VIE ÉCONOMIQUE RÉUNIONNAISE. QUAND ILS SONT RÉUNIS DANS UNE MÊME PIÈCE, LES ANECDOTES FUSENT À LA MÊME VITESSE QUE LES IDÉES. MORCEAUX CHOISIS D’UN “DIALOGUE TERRITORIAL”.

QU’EST-CE QUI, POUR VOUS, “CIMENTE” LE DISCOURS ET LES VALEURS DE LA CPME RÉUNION À TRAVERS LES ÉPOQUES ?

Pascal Thiauw Kine : C’est la volonté des entrepreneurs familiaux à reprendre le territoire et se réapproprier La Réunion. Et celle-ci est totalement légitime. Notre mission est d’éviter qu’il y ait une Réunion d’en bas et une Réunion d’en haut. C’est pour moi la source de la naissance de la CPME Réunion.

Dominique Vienne : Ce qui nous distingue c’est effectivement que nous sommes un syndicat d’entrepreneurs patrimoniaux. Nous ne cherchons pas à défendre des intérêts corporatistes. D’ailleurs on ne transmet pas du pouvoir à la CPME Réunion, on transmet de lourdes responsabilités. Cette immense responsabilité est de permettre à chaque entreprise réunionnaise de grandir et de valoriser ses potentiels, ses savoirs-faire, ses traditions et ses innovations.

Pascal Thiauw Kine : Notre combat c’est de donner sa chance à tout le monde. Pour cela il faut accompagner les entreprises réunionnaises en leur permettant de franchir des étapes, de passer de case en case. On crée ainsi un cercle vertueux et on entre dans une logique de partage.

LA GRANDE FORCE DE LA CPME C’EST AUSSI SA CAPACITÉ À SE RÉINVENTER, À CONSERVER SES FONDEMENTS EN S’ADAPTANT AUX BESOINS DU TERRITOIRE. COMMENT AVEZ-VOUS “RESSENTI” CES BESOINS ?

Alex How-Choong : Simplement parce que l’entrepreneur est, par nature, agile. Mais cette agilité, c’est d’abord d’une nécessité. On a besoin de se refonder constamment car on a besoin de convaincre chaque jour.

“L’agilité, c’est d’abord d’une nécessité”

Dominique Vienne : C’est aussi parce que nous sommes un syndicat de projets. Et notre époque réclame cela, plus que jamais. Notre époque n’accepte plus l’idée d’imposer un dogme ou une vision mono-chrome mais effectivement d’être agile et collaboratif. Nous avons valorisé l’ancrage territorial comme étant une dynamique d’acteurs qui ont réussi ensemble des actions au présent et qui veulent en faire de plus grandes dans le futur.

Pascal Thiauw Kine : Notre positionnement basé sur l’ancrage territorial, qui était hier vu comme utopique, est aujourd’hui

devenu naturel et s'est même généralisé. Je suis persuadé que c'est un véritable avantage politique pour la CPME Réunion.

RESSENTEZ-VOUS COMME UNE SUITE LOGIQUE ENTRE VOS MANDATS RESPECTIFS ? UNE FILIATION ?

Dominique Vienne : Les bâtisseurs ont construit la "maison CPME Réunion". Nous, nous sommes chargés de l'agrandir et parfois de la rénover. Cela donne un vrai sens des responsabilités.

Alex How-Choong : J'ajouterais qu'à la CPME Réunion plus qu'ailleurs, on doit créer l'entreprise de demain. Une telle démarche n'est possible qu'avec de la continuité. C'est ainsi qu'on façonne le territoire et l'interconnexion entre les acteurs. Notre rôle est de l'entretenir, le rappeler.

"Notre dénominateur commun, c'est qu'on aime plus que tout le territoire"

CETTE CONSTANCE DANS L'ACTION ET LES VALEURS DÉFENDUES, NE SERAIT-CE PAS LA VÉRITABLE VALEUR AJOUTÉE DE LA CPME RÉUNION POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ?

Dominique Vienne : À La Réunion, il est parfois difficile d'avoir un projet commun car il manque une histoire commune. Notre territoire ne doit plus seulement être construit mais habité, je dirais même incarné. On dit d'ailleurs qu'il n'y a pas d'amour, il n'y a que des actes d'amour.

Pascal Thiaw Kine : Pour prendre un exemple très concret, la prévalence de l'importation est clairement liée à notre Histoire. Une Histoire dans laquelle ce qui vient de dehors est forcément meilleur...

Dominique Vienne : Fort heureusement, il existe une résilience naturelle chez l'entrepreneur réunionnais !

POUR FINIR, COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS SIMPLEMENT CE QUI UNIT LES ADHÉRENTS DE LA CPME RÉUNION ?

Pascal Thiaw Kine : Pour moi c'est simple, notre dénominateur commun, à la CPME Réunion, c'est notre attachement au territoire et notre volonté farouche de concourir à son développement. Ici, on aime tous La Réunion.

Alex How-Choong : Je suis d'accord et j'ajouterais simplement que cet attachement au territoire doit aussi se manifester par une vision ouverte sur le monde. Nous ne pourrions développer notre économie qu'à force de partage et d'échanges.

Dominique Vienne : C'est vrai. Et tout ça prend du temps. C'est pourquoi ce qui nous rassemble et nous définit, c'est le temps long. On plante, et on a la patience de voir si ça pousse. Mieux encore, ce n'est pas un échec si la graine met du temps à fleurir. Labourer, planter, arroser et récolter sont les fondements de la relation à la nature. Nous sommes un syndicat les pieds sur terre et nous savons que nous ne pouvons récolter que ce qui a d'abord été semé patiemment. Comme l'a dit Alex, c'est avec cette vision du temps long que nous pouvons magnifier la devise réunionnaise: "je fleurirai partout ou je serai planté".



Pourquoi avoir souhaité être partenaire des 50 ans de la CPME Réunion ?

Depuis sa création, la volonté de la BFC OI a toujours été de participer activement au développement de l'île, que ce soit dans le financement des grands chantiers ou l'accompagnement des professionnels et des entreprises locales.

Nous sommes aujourd'hui la dernière banque de plein exercice sur l'île, un positionnement un peu atypique qui fait de nous une "banque régionale PME" à l'image de nos clients et des entrepreneurs locaux.

Cela nous conduit donc naturellement à être aujourd'hui aux côtés de la CPME Réunion pour la célébration de cet événement.

En quoi les valeurs défendues par la CPME Réunion vous correspondent ?

A l'instar de la CPME Réunion, la BFC OI a toujours valorisé les compétences locales, l'innovation, la volonté d'entreprendre. Nous

croyons au potentiel de développement de l'île ; et faisons confiance aux acteurs locaux et à la population. Des initiatives prennent vie chaque jour dans le domaine de l'entreprise démontrant la richesse des idées existantes et la qualité des personnes qui les portent.

Mais les entrepreneurs doivent parfois faire face à des défis, et nous voulons être partie prenante de "La Réunion de demain" en facilitant la création de valeur ajoutée et l'épanouissement du potentiel de La Réunion.

Comment se manifeste l'ancrage territorial dans votre structure ?

Il se concrétise notamment par la conception et le développement de produits et services spécifiques et adaptés aux besoins du marché réunionnais : pour preuve nos offres packagées "Kayamb by BFC" pour les Particuliers ou "BFC PRO" pour les Professionnels. Plus récemment, notre fort engagement local nous a conduit, à la demande de la Région Réunion, à créer une offre de financement innovante et sur mesure pour les jeunes TPE et PME réunionnaises. Ces dernières peuvent en effet rencontrer des difficultés de financement et il nous paraissait primordial de leur apporter une offre simple et percutante. Avec "i-RUN by BFC" les entrepreneurs peuvent ainsi bénéficier d'un taux fixe décoté, de frais de dossier remisés, de 3 mois de différé, et une garantie BEI intrasèque.

Ridha TEKAIA
Directeur Général
BFC OI

PARTENAIRE



Pourquoi avoir souhaité être partenaire des 50 ans de la CPME Réunion ?

L'entreprise LOCATE a été fondée en 1948 par Monsieur Hassim LOCATE qui malgré le contexte économique difficile de l'époque a assuré l'importation et la distribution de produits divers : textiles, merceries, drogues, alimentaires etc... afin de répondre aux besoins du marché.

Elle a su s'adapter à l'évolution du marché réunionnais et à sa mutation permanente, ce qui l'a conduit à se diversifier dans des activités nouvelles :

- Médical et Diagnostic Laboratoire,
- Distribution de produits et équipements dédiés à l'Hôtellerie, de la Restauration et de la Collectivité (CHR)
- Distribution spécialisée en commerce de détail
- Industries
- Services

Elle est présente dans la zone Océan Indien en particulier à Maurice, Mayotte, et aux Seychelles.

Elle est adhérente au syndicat depuis la fondation du SYPMER, devenu CPME, ainsi il est tout à fait légitime qu'elle fasse partie intégrante des acteurs économiques réunionnais.



En quoi les valeurs défendues par la CPME Réunion vous correspondent ?

La CPME Réunion nous offre les outils appropriés pour servir à bon escient dans le marketing sociétal.

La CPME Réunion a participé efficacement à la venue de l'outsider MSC pour faire face à la situation de monopole qui était détenu par un ensemble de compagnies maritimes.

La CPME a aussi contribué vigoureusement à la mise en place d'un Centre Régional des Douanes (CRD) à Saint-Pierre pour faciliter le dédouanement, un gain de temps considérable pour les entreprises du sud, dépourvues jusqu'alors de cet outil de développement indispensable.

Par ailleurs, la CPME s'est démenée, battue, pour l'implantation de la banque populaire devenue la Bred, permettant ainsi de faire bénéficier aux petites entreprises des prêts avec des taux très attractifs.

La CPME met à la disposition de ses adhérents, les outils de la réussite appropriés au contexte économique insulaire. Osez avec elle sans risque, osez pour être davantage compétitif, osez pour réussir, pour grandir, appréhender nos besoins, osez tout simplement pour s'adapter.

Lors de la mise en place du RSI, les dirigeants des PME ont subi de plein fouet cette charge lourde impactant significativement leur trésorerie, la CPME a donc joué un rôle important, pondérateur et médiateur pour trouver un équilibre entre les PME et cet organisme social.

Comme la CPME, nous pensons que les bonnes choses arrivent à ceux qui y croient, à ceux qui sont persévérants, et les choses merveilleuses sont destinées aux personnes qui ne renoncent jamais à leurs rêves.

Les valeurs de la CPME correspondent tout à fait à la philosophie appliquée à nos structures, à l'héritage de la famille où la réussite est primordiale et ne peut que se concevoir sans L'Essence de l'Homme.

Comment se manifeste l'ancrage territorial dans vos structures ?

Compte tenu du bouleversement économique, où les frontières n'existaient plus, nous avons opéré une mutation profonde car le commerce traditionnel n'avait plus sa raison d'être. Persister dans cette voie, c'était forcément se condamner à disparaître.

Aujourd'hui, nous ne cessons de pratiquer une politique économique adéquate au bénéfice des consommateurs en leur offrant des produits de qualité utiles et innovants qui respectent l'environnement avec l'alignement des prix pratiqués dans l'hexagone.

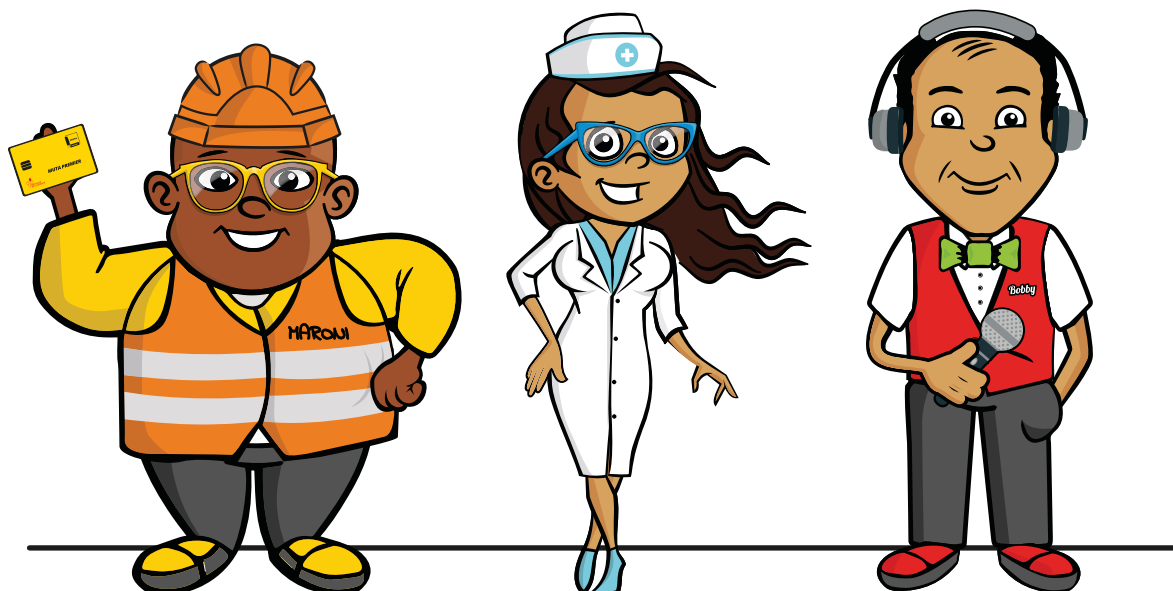
RETOUR EN IMAGES



C'est parti!!!



MUTA Santé, la Complémentaire Santé pour tous les salariés.



Les bonnes raisons de choisir **MUTA Santé**

- # **0€ de reste à charge** pour vos lunettes de vue ⁽¹⁾
- # **Aucune avance de frais** chez les professionnels de santé ⁽²⁾
- # **Prise en charge immédiate** de vos soins courants
- # **Pas de limite d'âge** à l'adhésion
- # **Suivi en ligne** de vos remboursements sur www.mutasante.com
- # **Proximité** avec des agences sur toute l'île:
Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Gilles, Saint-Leu, Saint-Louis,
Saint-Pierre, Le Tampon, Saint-Joseph et Saint-André
- # **Plusieurs formules** de garanties au choix des salariés.

**CHEF D'ENTREPRISES
OU INDÉPENDANTS
CONTACTEZ-NOUS**



Accueil téléphonique
personnalisé de 8h00 à 18h00
0262 947 700
www.mutasante.com

